



Rapport sur les paiements
moyens par médecin, Canada
2002-2003 et 2003-2004

B a s e d e d o n n é e s n a t i o n a l e s u r l e s m é d e c i n s



Institut canadien
d'information sur la santé

Canadian Institute
for Health Information

Tous droits réservés.

Aucune section de la présente publication ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme que ce soit, ni par quelque procédé électronique ou mécanique que ce soit, y compris des photocopies, les enregistrements ou par tout autre moyen de stockage d'information et de recherche documentaire, qui existe ou non à l'heure actuelle, sans le consentement écrit de l'auteur qui en possède les droits. Ne sont cependant pas soumises à cette règle les personnes désirant citer de brefs passages pour une publication dans une revue, un journal ou encore pour une émission radiodiffusée ou télédiffusée.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6

Téléphone : (613) 241-7860
Télécopieur : (613) 241-8120
www.icis.ca

ISBN 1-55392-766-4 (PDF)

© 2006 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is available in English under the title of
Average Payment per Physician Report, Canada, 2002–2003 and 2003–2004
ISBN 1-55392-764-8 (PDF)

Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 2002-2003 et 2003-2004

Table des matières

Avant-propos	i
Préface	ii
Introduction	1
Notes méthodologiques	2
Historique	2
Sources et collecte des données	2
Qualité des données.....	8
Définitions des données.....	9
Calculs.....	11
Limites des données.....	13
Respect de la vie privée et confidentialité.....	15
Produits et services.....	16

Tableaux de données

Tableau 1-1. Paiement moyen par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2002-2003.....	19
Tableau 1-2. Paiement moyen par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2003-2004.....	20
Tableau 2-1. Paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, 2002-2003	21
Tableau 2-2. Paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, 2003-2004	22
Tableau 3-1. Paiement moyen par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements selon l'année et le type d'exercice	23
Tableau 3-2. Variation en pourcentage dans le paiement moyen par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements selon l'année et le type d'exercice	23
Tableau 3-3. Paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon l'année et le type d'exercice.....	24
Tableau 3-4. Variation en pourcentage dans le paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon l'année et le type d'exercice.....	24

Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 2002-2003 et 2003-2004

Tableaux de données (suite)

Paiement moyen par médecin par catégorie de paiement, 2002-2003 et 2003-2004

Tableau 4-1.	Médecine familiale	25
Tableau 4-2.	Spécialités médicales	25
Tableau 4-3.	Médecine interne	26
Tableau 4-4.	Neurologie	26
Tableau 4-5.	Psychiatrie.....	27
Tableau 4-6.	Pédiatrie.....	27
Tableau 4-7.	Dermatologie	28
Tableau 4-8.	Physiatrie	28
Tableau 4-9.	Anesthésie	29
Tableau 4-10.	Spécialités chirurgicales.....	29
Tableau 4-11.	Chirurgie générale.....	30
Tableau 4-12.	Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	30
Tableau 4-13.	Urologie	31
Tableau 4-14.	Chirurgie orthopédique	31
Tableau 4-15.	Chirurgie plastique	32
Tableau 4-16.	Neurochirurgie.....	32
Tableau 4-17.	Ophtalmologie.....	33
Tableau 4-18.	Oto-rhino-laryngologie	33
Tableau 4-19.	Obstétrique/gynécologie	34
Tableau 4-20.	Total des spécialités	34
Tableau 4-21.	Total des médecins.....	35

Nombre de médecins, 2002-2003 et 2003-2004

Tableau 5-1.	Nombre de médecins rémunérés à l'acte qui ont reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2002-2003	36
Tableau 5-2.	Nombre de médecins rémunérés à l'acte qui ont reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2003-2004	37

Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 2002-2003 et 2003-2004

Tableaux de données (suite)

Tableau 5-3. Nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par type d'exercice, 2002-2003 38

Tableau 5-4. Nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par type d'exercice, 2003-2004 39

Nombre d'habitants par médecin, 2002-2003 et 2003-2004

Tableau 6-1. Nombre d'habitants par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2002-2003 40

Tableau 6-2. Nombre d'habitants par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2003-2004 41

Tableau 6-3. Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, 2002-2003 42

Tableau 6-4. Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, 2003-2004 43

Nombre de médecins par 100 000 habitants, 2002-2003 et 2003-2004

Tableau 7-1. Nombre de médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par 100 000 habitants et par type d'exercice, 2002-2003 44

Tableau 7-2. Nombre de médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par 100 000 habitants et par type d'exercice, 2003-2004 45

Tableau 7-3. Nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants et par type d'exercice, 2002-2003 46

Tableau 7-4. Nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants et par type d'exercice, 2003-2004 47

Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 2002-2003 et 2003-2004

Annexes

Annexe A – Impact de l'exclusion des paiements de l'Ontario pour les codes de tarif commençant par les lettres J, X et Y avec un suffixe B.....	A-1
Annexe B – Estimations démographiques nettes	B-1
Annexe C – Agents d'autorisation de la BDNM	C-1
Annexe D – Catégories de spécialités de la BDNM	D-1
Annexe E – Couverture pour les services de radiologie et de laboratoire rémunérés à l'acte dans la BDNM	E-1

Avant-propos

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) constitue une des principales sources d'information de qualité, fiable et opportune sur la santé au Canada. De plus en plus, les Canadiens se tournent vers lui afin d'obtenir une information digne de confiance. L'ICIS est un organisme pancanadien sans but lucratif dirigé par un conseil d'administration compétent et actif qui concilie les secteurs de la santé et les régions canadiennes.

La collaboration est au cœur des réalisations de l'ICIS. Celui-ci fait office de centre de liaison entre les principaux acteurs de la santé : des gouvernements provinciaux et territoriaux aux régies régionales de la santé, en passant par le gouvernement fédéral, les hôpitaux, les chercheurs et les associations des professionnels des soins de santé. Cette coopération se traduit par un système d'information sur la santé fort et adapté.

L'ICIS fournit aux Canadiens des statistiques et des analyses essentielles sur leur santé et leur système de santé. Il est devenu une source indispensable d'information pour ceux qui cherchent réponse à des questions cruciales sur la prestation des soins de santé. Est-ce que le système de santé forme assez de professionnels de la santé? Utilise-t-il leurs compétences de façon optimale? Les Canadiens jouissent-ils d'un accès raisonnable aux services de santé dont ils ont besoin? Investissons-nous dans les bonnes ressources et dans le bon équipement?

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez notre site Web : www.icis.ca.

Le *Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 2002-2003 et 2003-2004* est préparé par les Ressources humaines de la santé à l'ICIS pour appuyer la planification des ressources humaines de la santé et l'analyse de leur utilisation. L'ICIS souhaite remercier les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé et le groupe d'experts de l'ICIS sur les bases de données des médecins pour leur appui dans l'élaboration et la publication du présent rapport.

Préface

Les rapports précédents sur les paiements moyens par médecin sont les suivants :

- *Rapport sur les paiements moyens par médecin, 2002-2003* (2004)
- *Rapport sur les paiements moyens par médecin, 2001-2002* (2003)
- *Rapport sur les paiements moyens par médecin, 1999-2000 et 2000-2001* (2003)
- *Rapport sur les paiements moyens par médecin, 1998-1999 et 1999-2000* (2002)
- *Rapport sur les paiements moyens par médecin, 1996-1997 à 1998-1999* (2001)
- *Rapport sur les paiements moyens par médecin, 1993-1994 à 1995-1996* (1999)
- *Rapport sur les paiements moyens par médecin, 1989-1990 à 1993-1994* (1997)

Les rapports *Average Fee Payments for Full-time Physicians by Specialty, Canada by Province, 1985/86-1988/89* et *Paiements à l'acte moyens par médecin et rapports médecin/population, Canada selon les provinces et territoires, 1981-1982 à 1985-1986 et 1986-1987 où les données sont disponibles*, produits en 1991 et 1988 respectivement par la Division de l'information sur la santé de Santé Canada, contenaient des statistiques calculées à partir des données de la Base de données sur les soins médicaux (BDSM) qui a précédé la Base de données nationale sur les médecins (BDNM). En 1995, les deux bases de données ont été transférées à l'ICIS.

La BDSM a été mise sur pied pour faire suite à l'entrée en vigueur de la *Loi sur les soins médicaux* en 1967. Elle servait à contrôler les services fournis et les paiements versés par les régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie. La BDNM a élargi la BDSM en y incluant de l'information sur les caractéristiques démographiques et de pratique des médecins ainsi que sur l'âge et le sexe des patients.

Introduction

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) est utilisée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des groupes d'intervenants médicaux et divers organismes et chercheurs du secteur privé comme source d'information sur les modèles de paiements moyens des médecins canadiens rémunérés à l'acte, pour l'administration et l'évaluation des programmes ainsi que l'élaboration de politiques.

La présente publication offre de l'information sur les paiements moyens à l'acte des médecins qui sont rémunérés à l'acte. Les résultats sur les paiements moyens sont présentés en deux séries :

- Les médecins rémunérés à l'acte qui reçoivent au moins 60 000 \$ en paiements;
- Les médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte.

On présente également des chiffres sur le nombre de médecins, le ratio du nombre d'habitants par médecin et le ratio du nombre de médecins par habitant pour chacune des deux séries.

Les résultats des paiements moyens ne représentent que les paiements bruts versés aux médecins rémunérés à l'acte. Les chiffres sur les paiements ne représentent pas le revenu net des médecins (p. ex. le revenu personnel après avoir effectué les dépenses au titre de frais généraux). De plus, tout versement aux médecins pour des services non rémunérés à l'acte est exclu des résultats.

Le présent rapport inclut les résultats de 2002-2003 et de 2003-2004. Il faut noter que les résultats de 2002-2003 ont été présentés antérieurement dans la publication intitulée *Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 2002-2003*. Depuis la publication précédente, l'ICIS a reçu de l'information mise à jour de plusieurs provinces et a apporté de légères modifications à ses programmes, ce qui a causé de petites différences entre cette publication et la précédente.

Toute question au sujet des publications ou de la BDNM doit être adressée à :

Conseiller, BDNM
Ressources humaines de la santé, ICIS
495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6

Courriel : bdnm@icis.ca

Téléphone : (613) 241-7860
Télécopieur : (613) 241-8120

Notes méthodologiques

Historique

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) présente de l'information sur les caractéristiques démographiques des médecins et leur niveau d'activité dans le cadre du système de soins médicaux au Canada. Elle est utilisée par les gouvernements, les associations professionnelles, les sociétés d'experts-conseils, les compagnies pharmaceutiques, les chercheurs et les médias pour la planification des ressources humaines médicales et l'analyse de l'utilisation de ces dernières. La Conférence des sous-ministres de la Santé a approuvé la mise sur pied de la base de données en 1987 pour donner suite à une recommandation du Comité consultatif des ressources humaines en santé (CCRHS).

Le 1^{er} août 1995, la BDNM a été transférée à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Celui-ci a commencé à assumer les responsabilités de Santé Canada dans la gestion de la base de données. Auparavant, la gestion de la BDNM était assurée par le Groupe de travail sur les statistiques relatives aux soins médicaux (GTSSM) qui a été dissous au cours du transfert de la base de données à l'ICIS. Un groupe d'experts sur les bases de données relatives aux médecins a vu le jour en avril 1996 pour conseiller l'ICIS sur la qualité des données, la méthodologie et les questions portant sur l'élaboration des produits relatifs à la BDNM et à la Base de données médicales Southam (BDMS).

La BDNM renferme des données sur les caractéristiques démographiques et le niveau d'activité des médecins rémunérés à l'acte. Parmi les données sur le niveau d'activité, mentionnons le total des paiements, le nombre total de services, les paiements moyens par médecin et le nombre de médecins équivalents à temps plein. L'ICIS travaille avec les provinces, les territoires et les ministères à inclure des données sur les activités cliniques rémunérées en vertu d'autres régimes de remboursement (comme les salaires, les contrats et les paiements à la vacation).

Sources et collecte des données

Données de la BDNM

Les données proviennent des demandes de remboursement des médecins rémunérés à l'acte acheminées à l'ICIS par les régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie. Les données sur les demandes de remboursement et les données démographiques connexes des médecins et des patients sont soumises au moyen de cinq fichiers, ces derniers sont énumérés ci-dessous. Les fichiers sont habituellement soumis dans les six mois suivant la fin d'un trimestre. Les fichiers qui ne respectent pas les dispositions appropriées définies dans le Manuel des spécifications pour la soumission des données de la BDNM sont retournés aux provinces et aux territoires pour qu'ils puissent apporter les corrections nécessaires et les soumettre de nouveau.

Voici les fichiers soumis

Titre	Description
Fichier 25	Fichier des services dentaires et autres services fournis par des professionnels de la santé autres que les médecins (ce fichier n'est pas soumis par tous les secteurs de compétence)
Fichier 30	Fichier de facturation réciproque *
Fichier 35	Fichier des profils des médecins
Fichier 50	Fichier d'utilisation (selon le code de tarif, le NIUM, le sexe et le groupe d'âge du patient)
Fichier 55	Fichier de changements aux NIUM

* Le fichier 30 ne s'applique pas à la province du Québec.

Outre les fichiers de données de la BDNM décrits plus haut, l'ICIS collecte annuellement, à un niveau agrégé, l'information sur les autres modes de paiement à partir d'une variété de sources d'information, incluant les représentants provinciaux et territoriaux membres du Groupe d'experts de l'ICIS sur les bases de données des médecins. Un sommaire de cette information est présenté dans le tableau 2 de la section Modalité de paiement : niveau de couverture de la rémunération à l'acte.

Pour obtenir une description complète de la disposition d'enregistrement de ces fichiers, veuillez consulter le *Manuel des spécifications pour la soumission des données de la BDNM*, disponible sur le site Web de l'ICIS (www.icis.ca). Pour obtenir plus d'information sur la BDNM, incluant les autres modes de paiement, veuillez communiquer avec le Conseiller, BDNM, ICIS.

Chiffres sur les paiements moyens

On se sert de deux fichiers d'utilisation pour créer les indicateurs de paiements moyens, soit le fichier d'utilisation (fichier 50) et le fichier de facturation réciproque (fichier 30). Le fichier d'utilisation renferme tous les paiements directs pour les demandes de paiements à l'acte issues des médecins, des laboratoires et des centres de diagnostic, ainsi que les services reçus par les prestataires d'assurance-maladie à l'extérieur de leur province ou territoire mais non traités par le système de facturation réciproque (c.-à-d. essentiellement les services reçus à l'extérieur du Canada et au Québec ainsi que les services exclus de l'entente sur la facturation réciproque). Le fichier de facturation réciproque dresse les données sur les services reçus à l'extérieur de la province ou du territoire traités par le système de facturation réciproque. Par conséquent, chaque province et territoire achemine les données sur les services que leurs médecins ont dispensés à des patients provenant de l'extérieur de la province ou du territoire. Le Québec ne participe pas aux ententes de facturation réciproque.

Type de données : date du service par rapport à la date de paiement

En règle générale, les fichiers de données sur l'utilisation sont soumis en fonction d'une date de paiement pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan, et en fonction d'une date à laquelle le service est offert pour la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon. Les secteurs de compétence ayant recours à la formule selon la date du service offert attendent six mois ou jusqu'à ce que 98 % des services soient saisis avant de soumettre les fichiers de données aux fins de traitement. Veuillez consulter le tableau 1

pour obtenir une répartition annuelle par province ou territoire selon le type de soumission des fichiers de données.

Tableau 1. Soumission des fichiers à la BDNM : date du service offert (DDS) par rapport à la date de paiement (DDP)

Province ou territoire	2002-2003		2003-2004	
	DDS	DDP	DDS	DDP
T.-N.-L.		✓		✓
Î.-P.-É.		✓		✓
N.-É.	✓		✓	
N.-B.		✓		✓
Qc	✓		✓	
Ont.	✓		✓	
Man.		✓		✓
Sask.		✓		✓
Alb.	✓		✓	
C.-B.	✓		✓	
Yn	✓		✓	

Type de données : données sur la facturation par rapport aux données sur les paiements

À l'exception du Québec, tous les secteurs de compétence soumettent des données sur les paiements. Les données sur la facturation reflètent le montant total que les médecins ont facturé au régime provincial ou territorial des services médicaux pour un code de tarif particulier. Les données sur les paiements reflètent ce que l'on a réellement payé aux médecins. Le montant payé correspondrait au montant facturé moins les ajustements appliqués attribuables aux valeurs des seuils atteints, au plafonnement des revenus ou aux dispositions de récupération.

À partir de 2001-2002, les données des paiements de l'Ontario pour les codes de tarif commençant par les lettres J, X et Y, avec un suffixe B, sont exclus des résultats des paiements moyens présentés dans ce rapport. L'annexe A présente de l'information sur l'historique de ce changement dans la méthodologie et l'impact sur les résultats des paiements moyens de cette modification.

Modalité de paiement : niveau de la couverture de la rémunération à l'acte

Les résultats des paiements moyens par médecin reposent sur les paiements des médecins rémunérés à l'acte seulement. Plusieurs autres formes de paiement, comme le salaire et la vacation, sont utilisées de façon courante dans les secteurs de compétence. Les autres formes de remboursement ne sont actuellement pas soumises à la BDNM de façon détaillée et sont donc exclues des statistiques qui figurent dans le présent rapport. La figure 1 présente les estimations actuelles des autres paiements, par secteur de compétence, en pourcentage du total des paiements aux médecins.

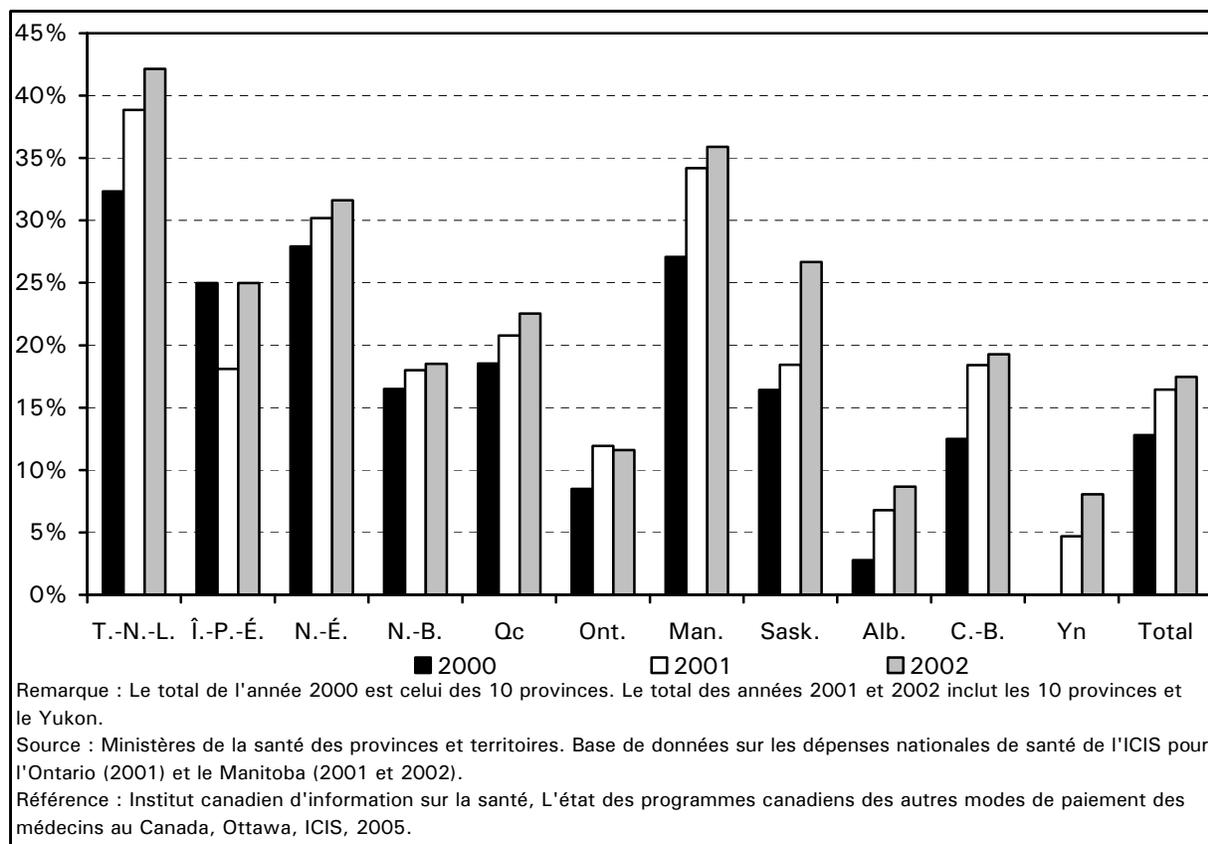


Figure 1. Autres paiements cliniques aux médecins en pourcentage du total des paiements aux médecins de 2000-2001 à 2002-2003.

Veillez prendre note que chaque secteur de compétence définit avec son groupe de médecins si un service devrait être remboursé à partir d'un régime de rémunération à l'acte ou d'un autre régime de rémunération. Par conséquent, un secteur de compétence pourrait rembourser un service à partir d'un régime de rémunération à l'acte, tandis qu'un autre secteur pourrait rembourser le même service à partir d'un autre régime de rémunération, ce dernier n'apparaissant pas dans ce rapport. De plus, les secteurs de compétence pourraient avoir des façons différentes d'allouer les autres paiements aux médecins. Par exemple, les autres paiements pourraient représenter une part relativement peu importante du revenu de la plupart des médecins d'une province, tandis que dans une autre province, les autres paiements peuvent représenter une part importante du revenu de certains médecins alors que le revenu d'autres médecins serait surtout composé de paiements dans le cadre d'un régime de rémunération à l'acte. Ces variations entre secteurs de compétence peuvent jouer sur les résultats relatifs aux paiements moyens et aux ETP.

Il est important de noter que l'étendue de l'information sur les paiements versés aux médecins qui est soumise à la Base de données nationale des médecins varie d'une province ou territoire à l'autre. Les tableaux 2-1 et 2-2 présentent un résumé des données sur les paiements soumises à la Base de données nationale des médecins en indiquant les données incluses ou non dans les calculs des paiements moyens.

Tableau 2-1. Données sur les paiements soumises à la BDNM et critères d'inclusion et d'exclusion utilisés pour calculer les paiements moyens par médecin, 2002-2003 (en dollars courants)

	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Données sur les paiements de la BDNM incluses dans les calculs des paiements moyens par médecin											
Régime d'assurance-maladie, paiements à l'acte	111 260 135	31 669 624	238 891 345	203 992 267	1 824 181 286	3 998 322 765	292 285 076	272 249 371	1 046 965 949	1 451 123 355	9 470 941 174
Paiements provenant de la facturation réciproque	935 720	314 671	7 211 809	4 373 777	s.o.	15 723 423	8 060 069	5 234 437	33 143 060	15 301 988	90 298 954
Sous-total - paiements inclus dans les calculs des paiements moyens	112 195 855	31 984 295	246 103 155	208 366 044	1 824 181 286	4 014 046 188	300 345 146	277 483 807	1 080 109 008	1 466 425 343	9 561 240 127
Données sur les paiements de la BDNM exclus des calculs des paiements moyens par médecin											
Médecins dont le total des paiements est inférieur ou égal à 0\$	(399)	0	0	0	0	0	(471)	(389)	0	0	(1 259)
Tous les paiements versés à des médecins d'autres provinces, territoires ou pays*	426 730	0	0	6 244 372	9 276 540	47 843 254	0	912 392	0	1 073 937	65 777 225
Paiements de salaire et de vacation**	0	0	0	54 097 121	0	0	0	0	0	0	54 097 121
Primes de fidélisation en milieu rural***	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 976 882	15 976 882
Paiements des commission des accidents du travail	0	0	0	0	70 188 053	0	0	0	0	23 094 663	93 282 716
Compagnie d'assurance provinciale ou territoriale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 404 027	8 404 027
Paiements versés aux établissements et aux spécialistes en radiologie et en pathologie	15 687 998	2 166 718	2 977 708	26 266 951	215 427 506	1 387 093 488	45 187 271	18 510 368	147 178 598	442 284 448	2 302 781 054
Facturation pro forma	0	0	0	0	0	0	0	19 129 962	0	0	19 129 962
Sous-total - paiements exclus des calculs des paiements moyens	16 114 330	2 166 718	2 977 708	86 608 444	294 892 099	1 434 936 741	45 186 800	38 552 332	147 178 598	490 833 957	2 559 447 727
Total des données sur les paiements soumis à la BDNM	128 310 185	34 151 013	249 080 863	294 974 488	2 119 073 385	5 448 982 929	345 531 946	316 036 140	1 227 287 606	1 957 259 300	12 120 687 854

* Inclut les paiements versés à des médecins d'autres provinces, territoires ou pays, tous modes et sources de paiement confondus.

** Exclut les paiements de salaire et de vacation versés à des médecins d'autres provinces, territoires ou pays.

*** Inclut les primes de fidélisation en milieu rural versées selon tout mode de paiement (p. ex. commission des accidents du travail ou compagnie d'assurance).

Remarque : Les nombres ont été indépendamment arrondis au dollar près.

s.o. = sans objet

Tableau 2-2. Données sur les paiements soumises à la BDNM et critères d'inclusion et d'exclusion utilisés pour calculer les paiements moyens par médecin, 2003-2004 (en dollars courants)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Données sur les paiements de la BDNM incluses dans les calculs des paiements moyens par médecin											
Régime d'assurance-maladie, paiements à l'acte	137 222 996	35 438 355	252 196 420	215 553 286	1 973 492 483	4 100 167 766	308 041 219	285 764 820	1 046 965 949	1 479 482 234	9 834 325 528
Paiements provenant de la facturation réciproque	1 134 270	347 314	7 684 677	4 675 273	s.o.	15 975 519	8 391 642	5 358 554	33 143 060	16 391 921	93 102 230
Sous-total - paiements inclus dans les calculs des paiements moyens	138 357 266	35 785 669	259 881 097	220 228 560	1 973 492 483	4 116 143 285	316 432 861	291 123 373	1 080 109 008	1 495 874 156	9 927 427 758
Données sur les paiements de la BDNM exclus des calculs des paiements moyens par médecin											
Médecins dont le total des paiements est inférieur ou égal à 0\$	(40)	0	0	(373)	0	0	(1 918)	(481)	0	0	(2 812)
Tous les paiements versés à des médecins d'autres provinces, territoires ou pays*	431 271	0	0	6 509 230	9 698 170	55 516 039	0	615 645	0	2 134 545	74 904 899
Paiements de salaire et de vacation**	0	0	0	73 389 272	0	0	0	0	0	0	73 389 272
Primes de fidélisation en milieu rural***	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 619 174	32 619 174
Paiements des commission des accidents du travail	0	0	0	0	70 892 451	0	0	0	0	23 571 095	94 463 546
Compagnie d'assurance provinciale ou territoriale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 769 909	8 769 909
Paiements versés aux établissements et aux spécialistes en radiologie et en pathologie	18 920 139	2 317 580	3 033 692	27 018 768	237 165 096	1 447 852 740	46 643 841	19 127 208	153 272 455	463 954 307	2 419 305 825
Facturation pro forma	0	0	0	0	0	0	0	20 964 450	0	0	20 964 450
Sous-total - paiements exclus des calculs des paiements moyens	19 351 370	2 317 580	3 033 692	106 916 896	317 755 717	1 503 368 779	46 641 923	40 706 822	153 272 455	531 049 030	2 724 414 263
Total des données sur les paiements soumis à la BDNM	157 708 636	38 103 249	262 914 789	327 145 456	2 291 248 200	5 619 512 064	363 074 784	331 830 196	1 233 381 463	2 026 923 186	12 651 842 021

* Inclut les paiements versés à des médecins d'autres provinces, territoires ou pays, tous modes et sources de paiement confondus.

** Exclut les paiements de salaire et de vacation versés à des médecins d'autres provinces, territoires ou pays.

*** Inclut les primes de fidélisation en milieu rural versées selon tout mode de paiement (p. ex. commission des accidents du travail ou compagnie d'assurance).

Remarque : Les nombres ont été indépendamment arrondis au dollar près.

s.o. = sans objet

Données démographiques

Les données démographiques canadiennes utilisées dans la présente publication sont compilées par la Division de la démographie de Statistique Canada. Statistique Canada prépare sur demande spéciale des estimations sur la « population assurée » qui serviront à la BDNM. Cette population correspond au nombre de personnes ayant reçu des services médicaux payés par les programmes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie. La population assurée équivaut à la population totale moins les membres des Forces armées canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et les détenus des pénitenciers fédéraux et provinciaux. Les services médicaux de ces groupes de personnes sont couverts par un régime fédéral d'assurance-maladie. Les estimations sont établies pour le 1^{er} octobre d'une année donnée et sont révisées annuellement. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les données démographiques nettes.

Avis aux lecteurs : Les lecteurs qui désirent obtenir de plus amples renseignements sur les données obtenues grâce à la collaboration de Statistique Canada peuvent se procurer des exemplaires de publications connexes par la poste en s'adressant à : Vente de publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9, ou en composant le (613) 951-7277 ou le numéro sans frais 1 800 267-6677. Ils peuvent également acheminer leur commande par télécopieur au (613) 951-1584.

Qualité des données

Mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation

Les fichiers de la BDNM proviennent des systèmes administratifs provinciaux et territoriaux et des vérifications des données sont effectuées avant le traitement des fichiers de la BDNM. L'ICIS ne disposant d'aucune méthode de contrôle sur ces vérifications, tous les fichiers de données qu'il reçoit font l'objet de mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation de la BDNM. L'étendue de ces mesures est limitée, car on ne peut confirmer les données auprès de la source. Parmi les mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation utilisées, mentionnons un examen du nombre total d'enregistrements, du nombre de services et du montant en dollars de chaque fichier, la vérification de chaque valeur dans les champs par rapport aux valeurs acceptables, la vérification des codes de tarif invalides, la vérification des numéros d'identification unique du médecin (NIUM) dont la disposition n'est pas logique ainsi qu'un examen logique des données traitées. Les fichiers non conformes aux mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation sont retournés aux fournisseurs de données afin qu'ils soient corrigés et retransmis.

Autres vérifications de la qualité des données

Le nombre de services, les montants en dollars ainsi que d'autres indicateurs économiques sont validés par rapport aux données des années antérieures et aux rapports annuels provinciaux et territoriaux.

Les fournisseurs de données ont l'occasion de revoir leurs propres données pour en déterminer la validité et la cohérence. Avant sa diffusion, la présente publication a été revue et autorisée à être publiée par les agents d'autorisation des régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie. Pour obtenir la liste complète des agents d'autorisation provinciaux et territoriaux, veuillez consulter l'annexe C.

Définitions des données

Médecins rémunérés à l'acte

Un médecin rémunéré à l'acte est défini comme étant un médecin ayant facturé au moins un cent au régime de rémunération à l'acte d'un secteur de compétence. Seuls les paiements provenant de régimes de rémunération à l'acte sont inclus dans ce rapport. Par exemple, si un médecin a facturé 1 \$ au régime de rémunération à l'acte et reçu 200 000 \$ d'autres régimes de rémunération, seul le 1 \$ apparaît dans le rapport.

Médecins équivalents à temps plein

Le nombre de médecins équivalents à temps plein (ETP) est un nombre pondéré de médecins. Les médecins sont pondérés selon le total des paiements qu'ils reçoivent. La valeur ETP d'un médecin est calculée à l'aide du total de ses paiements par rapport à des montants établis qui définissent les montants repères inférieur et supérieur de paiements pour un groupe d'une spécialité médicale dans un secteur de compétence. Les valeurs ETP sont calculées comme suit :

$$ETP_i = \begin{cases} \text{paiement total}_i / \text{montant repère inférieur}_j & \text{Si le médecin } i \text{ gagne} \\ & \text{moins que la valeur du} \\ & \text{montant repère inférieur.} \\ 1 & \text{Si le médecin } i \text{ gagne un} \\ & \text{montant égal aux} \\ & \text{montants repères ou se} \\ & \text{situant entre les} \\ & \text{montants repères.} \\ 1 + \log (\text{paiement total}_i / \text{montant repère supérieur}_j) & \text{Si le médecin } i \text{ gagne} \\ & \text{plus que la valeur du} \\ & \text{montant repère} \\ & \text{supérieur.} \end{cases}$$

où :

- L'ETP_i est la valeur d'ETP attribuée au médecin i.
- Le paiement total_i est la somme de tous les paiements versés au médecin i.
- Le montant repère inférieur_j est la valeur du montant repère inférieur établie pour le groupe de spécialité médicale à l'intérieur du secteur de compétence de pratique du médecin i.
- Le montant repère supérieur_j est la valeur du montant repère supérieur établie pour le groupe de spécialité médicale à l'intérieur du secteur du compétence de pratique du médecin i.

Pour obtenir plus de détails concernant les méthodologies et les calculs des ETP, veuillez consulter le *Rapport annuel sur les médecins équivalents à temps plein, Canada*, disponible sans frais en ligne sur le site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Province ou territoire d'exercice

La province ou le territoire d'exercice correspondent au lieu où le médecin est inscrit et reçoit des paiements du régime provincial ou territorial d'assurance-maladie. Des médecins peuvent exercer dans plus d'une région au cours d'un exercice financier donné. Par exemple, un médecin peut déménager d'un secteur de compétence à un autre au cours d'un exercice financier ou dispenser des services dans deux secteurs de compétence de façon régulière (p. ex. un médecin offrant des services dans des régions frontalières, comme Ottawa-Gatineau). Cette situation peut occasionner un compte double des médecins, sauf à l'échelle nationale, où les comptes des médecins ne sont pas basés sur la province ou le territoire d'exercice.

Il est important de souligner qu'en 2000-2001, la Saskatchewan a changé sa politique permettant aux médecins titulaires d'un permis de remplaçant, octroyé par le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan depuis plus de 11 mois, d'obtenir leur propre numéro de facturation. Le changement apporté à la politique s'adressait aussi aux remplaçants qui pratiquaient depuis peu de temps et dont le collège appuyait les médecins avec l'intention d'établir une pratique pour une période de plus de 11 mois. Cette politique a été révisée de nouveau en avril 2001 et elle s'applique maintenant aux remplaçants qui ont l'intention de pratiquer pour une période de plus de trois mois. Au cours des années précédentes, ces médecins remplaçants auraient facturé leurs soins par l'entremise d'un médecin parrain (*sponsoring physician*) qui possédait un numéro de facturation. Ce changement dans la politique augmente le nombre de médecins ou de médecins équivalents à temps plein et, du coup, réduit les paiements moyens.

Spécialité

La désignation des spécialités des médecins figurant dans la BDNM est attribuée par les régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie et ces spécialités sont regroupées dans la BDNM par l'équivalent national. Parmi les deux spécialités, la spécialité reconnue la plus récente et la spécialité établie par le régime de rémunération, on utilise la dernière aux fins de préparation du présent rapport.

Dans trois provinces, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique, les données sur les spécialistes en santé publique sont comprises dans les chiffres sur la médecine familiale. Pour toutes les provinces et les territoires, les spécialistes non agréés et la médecine communautaire sont également regroupés avec la médecine familiale, sauf en Ontario où la médecine communautaire, la santé publique, la médecine du travail et la pédocardiologie sont considérées comme faisant partie de la médecine interne. Celle-ci englobe des sous-spécialités, dont la cardiologie, la gastro-entérologie, l'hématologie, la rhumatologie, la génétique et l'oncologie médicale. La psychiatrie comprend la neuropsychiatrie. La neurologie tient compte des spécialistes en EEG et la physiatry comprend les spécialistes en électromyographie. Les spécialistes dotés de la double spécialité ophtalmologie/oto-rhino-laryngologie sont regroupés avec les ophtalmologues.

De plus, à l'Île-du-Prince-Édouard, le petit nombre de plasticiens et d'urologues est regroupé avec la chirurgie générale pour des raisons de respect de la vie privée et de confidentialité.

Au Québec, les médecins peuvent avoir deux situations différentes qui comprennent deux spécialités différentes : une pour la facturation à l'intérieur de la province et une pour la facturation à l'extérieur de la province. Ces deux situations différentes apparaissent dans le fichier 35 (fichier des profils des médecins) comme deux enregistrements différents avec le même numéro d'identification unique du médecin, d'où les enregistrements en double dans le fichier quand il s'agit des médecins individuels. Seul le deuxième enregistrement est retenu dans la BDNM. Cela donne lieu à une attribution erronée de la spécialité pour certains paiements. Environ 100 médecins par année sont touchés par cette attribution erronée.

En 2001-2002, la Saskatchewan a changé sa façon de payer les spécialistes certifiés à l'étranger. Avant avril 2001, ces médecins étaient regroupés et payés comme des médecins de famille. Depuis avril 2001, les spécialistes certifiés à l'étranger de la Saskatchewan sont regroupés avec les spécialistes et reçoivent des paiements à 90 % des taux pour les codes de tarif de spécialistes et à 100 % pour des codes de tarif où les taux sont identiques pour les spécialistes et les médecins de famille. Par conséquent, certains médecins de famille sont maintenant regroupés avec les médecins spécialistes, ce qui fait augmenter les effectifs des médecins spécialistes et diminuer les effectifs des médecins de famille.

Pour obtenir une liste complète des désignations des spécialités et leurs regroupements, veuillez consulter l'annexe D.

Numéro d'identification unique du médecin (NIUM)

Un identificateur unique est créé par la province ou le territoire à l'aide des composantes du prénom et du nom de famille du médecin (brouillés au moyen d'un algorithme), sa date de naissance, son sexe et le lieu d'obtention de son diplôme.

Calculs

Nombres

Deux types de nombre de médecins sont présentés dans ce rapport. Ils sont fondés sur les valeurs ETP et sur le simple dénombrement des effectifs. Les résultats du nombre de médecins sont affichés dans les tableaux 5-1 à 5-4. Ces nombres sont utilisés pour calculer les résultats des deux séries de paiements moyens présentées dans ce rapport, soit le paiement moyen par médecin ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements et le paiement moyen par médecin équivalent à temps plein.

La première série, le paiement moyen par médecin ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements, n'utilise que le dénombrement des effectifs. Dans ce cas, tous les médecins ayant reçu des paiements totalisant au moins 60 000 \$ sont comptés en tant qu'un médecin, peu importe le niveau de l'activité clinique.

La deuxième série, le paiement moyen par médecin équivalent à temps plein, utilise les valeurs ETP des médecins. Les chiffres sur les ETP sont la somme des valeurs ETP des médecins. Les totaux d'ETP peuvent être inférieurs, égaux ou supérieurs au nombre d'effectifs. Le nombre d'ETP fournit une estimation du nombre de médecins, ajusté selon les variations dans la charge de travail clinique. Les médecins qui ont touché moins que le

montant repère inférieur comptent pour moins d'un médecin, alors que ceux qui touchent plus que le montant repère supérieur comptent pour plus d'un médecin. Les médecins qui ont touché un paiement égal aux montants repères ou entre ceux-ci comptent pour exactement un médecin (voir la définition des médecins équivalents à temps plein).

Les médecins qui reçoivent des paiements de plus d'un secteur de compétence sont inclus dans les calculs de paiements moyens pour chacun des secteurs de compétence. Pour calculer les paiements moyens à l'échelle nationale, on utilise la somme des paiements pour chaque médecin travaillant dans plusieurs secteurs de compétence. Par exemple, un médecin recevant des paiements de 50 000 \$ dans une province et 50 000 \$ dans une autre province sera inclus dans les calculs de paiements moyens de chaque province. Il ou elle contribuera 50 000 \$ au numérateur de l'équation de chaque province et 1 (ou sa valeur ETP spécifique à la province, pour la série des paiements moyens par médecin ETP) au dénominateur. Pour les calculs à l'échelle nationale, ce médecin contribuera 100 000 \$ au numérateur et 1 (ou la somme des ses valeurs ETP spécifiques aux provinces, pour la série des paiements moyens par médecin ETP) au dénominateur.

Les médecins rémunérés dans plus d'une spécialité, possiblement dans plus d'un secteur de compétence, sont assignés exclusivement à la spécialité dont ils ont retiré la plupart de leurs honoraires.

Paiement moyen

Tous les chiffres sur les paiements moyens proviennent de calculs basés sur l'exercice financier, du 1^{er} avril au 31 mars. Les chiffres publiés dans les rapports annuels provinciaux peuvent être différents s'ils sont fondés sur l'année civile plutôt que sur l'exercice financier.

Les montants des paiements moyens sont calculés de la façon suivante pour les deux séries de données :

Paiement moyen par médecin ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements

Les montants de paiements moyens sont rapportés pour chaque groupe de spécialité médicale de chaque province. Ils sont la somme de tous les paiements versés aux médecins recevant au moins 60 000 \$ en paiements, divisée par le nombre de ces médecins.

Paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte

Les montants de paiements moyens sont rapportés pour chaque groupe de spécialité médicale de chaque province. Ils sont la somme de tous les paiements versés aux médecins, divisée par la somme de toutes les valeurs ETP des médecins.

Limites des données

Données exclues

Les services médicaux couverts par des tiers, tels que l'assurance-hospitalisation et l'indemnisation des victimes d'accidents du travail, ne sont pas compris dans le présent rapport. Certaines catégories de personnes sont également exclues, notamment le personnel des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que les détenus des pénitenciers fédéraux et provinciaux qui sont couverts par d'autres programmes publics (ces personnes représentent moins de la moitié d'un pour cent de la population totale).

Certains paiements effectués directement par les patients sont également omis; par exemple, les montants excédant les honoraires des médecins ou la surfacturation des médecins et les coûts de la chirurgie plastique pratiquée à des fins esthétiques.

Les données du Yukon ne sont actuellement pas incluses dans le rapport sur les médecins équivalents à temps plein et le rapport sur les paiements moyens par médecin de l'ICIS. À l'heure actuelle, il n'existe pas de montants repères des équivalents à temps plein (ETP) pour les groupes de spécialité médicale du Yukon. Les montants repères des ETP sont nécessaires afin d'exécuter les calculs pour le rapport sur les médecins équivalents à temps plein ainsi que celui sur les paiements moyens par médecin. L'ICIS déploiera des efforts afin d'établir les montants repères des ETP pour le Yukon, permettant ainsi l'inclusion des résultats de ce dernier dans les futurs rapports sur les paiements moyens par médecin et sur les médecins équivalents à temps plein.

Chiffres négatifs

Des chiffres négatifs pourraient figurer dans les tableaux de données en raison des ajustements qui ont été appliqués par les provinces et territoires à l'égard des paiements. Ils constituent des anomalies dans les données et devraient être traités comme il se doit. Ces chiffres négatifs sont exclus du rapport sur les paiements moyens par médecin ainsi que du rapport sur les médecins équivalents à temps plein.

Paiements bruts par rapport aux paiements nets

Les chiffres des paiements moyens présentés dans ce rapport ne sont pas ajustés pour tenir compte des dépenses au titre de frais généraux engagées par les médecins. Ainsi, les paiements moyens représentent les paiements bruts de la rémunération à l'acte. Les dépenses au titre de frais généraux engagées par les médecins peuvent varier selon les secteurs de compétence et les groupes de spécialité médicale. D'autres sources de données, comme le Questionnaire sur les effectifs médicaux de l'Association médicale canadienne, peuvent contenir de l'information sur les dépenses au titre de frais généraux qui peut aider à l'interprétation des chiffres des paiements moyens présentés dans ce rapport.

Pour certains médecins, le revenu brut peut inclure des paiements provenant des deux systèmes de paiement, soit le système de rémunération à l'acte et le système d'autres modes de paiement. Comme il a été mentionné auparavant, les données sur les autres modes de paiement de la BDNM sont très limitées. Par conséquent, les chiffres des paiements moyens inclus dans le présent rapport reflètent le revenu brut de la

rémunération à l'acte, et non celui des paiements additionnels provenant de sources d'autres modes de paiements.

Pour obtenir plus d'information concernant les paiements bruts et les paiements nets, les autres modes de paiements et les dépenses au titre de frais généraux, veuillez consulter le *Bulletin analytique : Dépenses consacrées aux médecins, 2004:1* de l'ICIS, disponible sur le site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Attribution des spécialités

On demande aux provinces et aux territoires de présenter de l'information sur deux catégories de spécialités dans les fichiers de la BDNM, soit la spécialité reconnue la plus récente ainsi que la spécialité du régime de rémunération. On entend par « spécialité reconnue la plus récente » la spécialité la plus récente acquise du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, du Collège des médecins du Québec ou du Collège des médecins de famille du Canada. La spécialité figurant au régime de rémunération peut être différente ou non de la spécialité reconnue la plus récente et devrait correspondre au domaine de spécialité dans lequel le médecin dispense la plupart de ses services. La spécialité figurant au régime de rémunération n'est pas fournie par toutes les provinces et tous les territoires.

Dans le présent rapport, on utilise la spécialité figurant au régime de rémunération. Les provinces et les territoires peuvent présenter des renseignements sur la spécialité reconnue la plus récente en l'absence d'information sur la spécialité figurant au régime de rémunération. La spécialité reconnue la plus récente peut coïncider ou non avec le genre de pratique qu'exerce un médecin en réalité.

De plus, on attribue à un médecin ayant exercé plus d'une spécialité au cours d'un exercice financier la spécialité lui ayant permis d'obtenir la plupart de ses revenus.

Les statistiques de l'ICIS sur les paiements moyens par médecin peuvent différer des statistiques annuelles provinciales et territoriales en raison des différences dans la façon de regrouper les spécialités. Par exemple, l'ICIS regroupe la neuropsychiatrie avec la psychiatrie tandis qu'au Québec, on la rattache à la neurologie. L'ICIS englobe l'électromyographie avec la physiothérapie, ce qui n'est pas le cas au Québec. Chacune des sous-spécialités regroupées sous la spécialité de la médecine interne à l'ICIS est rapportée séparément dans le rapport sur les statistiques annuelles de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir les regroupements de spécialités à l'ICIS.

Médecins en radiologie et pathologie (laboratoire)

Les radiologistes, les pathologistes ainsi que les directeurs de laboratoire sont exclus de ce rapport. On a tenu compte des paiements effectués dans le cas des services de radiologie et de laboratoire dispensés par un médecin qui n'est pas un radiologiste, un pathologiste, ni un directeur de laboratoire. Les paiements d'honoraires versés aux radiologistes ou aux pathologistes dans le cadre du régime d'assurance-maladie sont nuls ou minimes dans les quatre provinces atlantiques, relativement faibles au Québec, mais importants dans les autres provinces. Par l'omission de ces paiements dans toutes les provinces, on rend les

données plus comparables. Veuillez consulter l'annexe E pour obtenir de l'information sur la nature des paiements à l'acte dans le cas des services de radiologie et de laboratoire qui sont compris dans les fichiers de données de la BDNM, mais exclus du présent rapport.

Données de 2002-2003

Les résultats des paiements moyens pour l'exercice financier 2002-2003, publiés auparavant dans le rapport de l'ICIS intitulé *Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 2002-2003*, ont été mis à jour. Les données de 2002-2003 du présent rapport reflètent l'information mise à jour pour les provinces suivantes: l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, la Saskatchewan, l'Alberta, l'Ontario et le Manitoba. Le Québec a resoumis les données pour l'année 2002-2003, affectant toutes les séries de données de 2002-2003 présentées dans ce rapport. Pour le reste des provinces, les valeurs des hausses et des baisses des tarifs d'honoraires, utilisées dans le calcul des montants repères des ETP, ont été mises à jour et affectent seulement les séries de données de 2002-2003 basées sur les médecins équivalent à temps plein.

De plus, un changement a été apporté à la programmation en raison de la découverte de certains paiements de médecins qui n'étaient pas sommés au niveau d'un seul unique médecin. Ce changement affecte toutes les séries de données dans ce rapport pour l'ensemble des secteurs de compétence.

Respect de la vie privée et confidentialité

L'ICIS a recours à plusieurs mesures de protection afin d'assurer le respect de la vie privée et la confidentialité des données sur les médecins. En voici quelques-unes :

Numéro d'identification unique du médecin (NIUM)

Le nom des médecins n'est pas utilisé dans les fichiers provinciaux et territoriaux. La province ou le territoire élabore plutôt un numéro d'identification unique du médecin (NIUM) par l'utilisation d'éléments du nom du médecin, sa date de naissance, son sexe et le lieu d'obtention de son doctorat en médecine. La partie nominale du NIUM est brouillée à l'aide d'un algorithme connu uniquement de la province ou du territoire. Cet algorithme est le même pour tous les secteurs de compétence. Le NIUM permet d'assurer le respect de la vie privée et la confidentialité du médecin et faciliter le suivi du cheminement professionnel du médecin au Canada.

Suppression de données

Dans la préparation du Rapport sur les paiements moyens par médecin à des fins de publication, l'ICIS supprime les données pour les groupes de spécialité médicale ne possédant que de un à quatre médecins à l'intérieur d'un secteur de compétence. De plus, si l'application d'un critère de sélection (par exemple, médecins ayant reçu plus de 60 000 \$) produit des groupes contenant de un à quatre médecins, les données correspondantes sont également supprimées. Ces données supprimées sont exclues de tous les calculs de paiements moyens dans un secteur de compétence. Ainsi, afin de prévenir la divulgation par recoupement, les données supprimées ne sont pas incluses dans les colonnes *Sous-total* et *Total*.

Certains médecins travaillent dans plus d'un secteur de compétence et leurs données pourraient être supprimées dans un secteur de compétence (où le nombre de médecins est entre un et quatre) mais pas dans un autre (où le nombre de médecins est supérieur à quatre). Pour les médecins travaillant dans plusieurs secteurs de compétence et dont les paiements sont inclus dans les résultats des paiements moyens pour au moins un secteur de compétence, leurs paiements provenant de tous les secteurs de compétence sont inclus dans les résultats présentés dans la colonne *Total*. Encore une fois, cette règle s'applique seulement aux médecins pratiquant dans plusieurs secteurs de compétence.

Politique sur l'accès et la diffusion des données de la BDNM

La diffusion des données de la BDNM est régie par la Politique sur l'accès et la diffusion des données de la BDNM établie par les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé et gérée par l'ICIS. Selon le type de client, le niveau de données agrégées, la province ou le territoire et l'indicateur d'intérêt, l'ICIS peut ne pas être en mesure de diffuser les données au client sans l'autorisation préalable de la province ou du territoire. Par ailleurs, les cellules contenant entre une et quatre observations sont supprimées et ces observations sont agrégées au prochain niveau. Cette mesure est en place pour aider à assurer le respect de la vie privée et la confidentialité des médecins.

Politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée et la confidentialité

La diffusion des données de la BDNM, qu'il s'agisse d'un produit courant ou d'une demande spéciale, est régie par les *Principes et politiques pour la protection des renseignements personnels sur la santé et politiques pour l'information sur l'établissement*. Pour obtenir de plus amples renseignements, y compris un exemplaire du document sur les politiques et les procédures, veuillez vous référer au site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Produits et services

Trois types de produits sont issus de la BDNM : les demandes ad hoc, les publications et les projets spéciaux. Les demandes ad hoc représentent en général de courtes requêtes qui ne nécessitent pas de ressources importantes en matière de programmation. Parmi les demandes ad hoc les plus courantes, mentionnons le nombre de services et les sommes en dollars par code de tarif particulier ou par intervention. La plupart des demandes ad hoc peuvent être traitées au moyen des rapports standards qui sont préparés annuellement. Voici les publications qui existent actuellement :

- *Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada*
- *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada*
- *Rapport sur les catégories du système de groupement national, Canada*
- *Rapport sur la facturation réciproque, Canada*

Pour obtenir de l'information sur les années des publications et sur les périodes couvertes par ces rapports, veuillez vous référer au site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Les projets spéciaux nécessitent une planification et l'affectation de ressources supplémentaires. Pour connaître les coûts afférents à ces produits et services, veuillez communiquer avec les Ressources humaines de la santé à l'ICIS.

Tableaux de données

Tableau 1-1. Paiement moyen par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	176 538	199 239	179 676	198 283	155 180	203 060	191 583	204 149	224 244	199 542	193 156
Spécialités médicales	253 228	260 000	213 352	261 920	178 769	261 108	206 251	245 059	261 136	250 405	236 335
Médecine interne	280 518	273 024	216 656	321 604	195 030	327 200	228 123	308 896	302 134	325 722	281 146
Neurologie	171 612	s.o.	252 574	247 239	184 682	247 750	210 733	231 601	215 925	273 356	226 992
Psychiatrie	213 911	*	150 339	197 439	117 921	177 401	150 657	199 094	225 924	175 065	171 411
Pédiatrie	196 196	*	177 261	224 271	164 518	227 517	181 177	150 499	205 056	209 662	202 012
Dermatologie	268 446	*	386 992	261 830	233 575	294 626	231 847	*	503 018	315 838	293 287
Physiatrie	s.o.	s.o.	169 043	*	165 455	196 270	171 437	*	142 581	168 381	178 924
Anesthésie	259 971	236 123	229 003	226 829	180 470	263 012	246 375	220 808	271 015	252 113	239 714
Spécialités chirurgicales	292 048	321 872	351 002	347 113	229 936	341 555	317 691	338 530	413 957	344 015	318 932
Chirurgie générale	252 887	325 342	318 563	357 304	214 619	315 030	301 628	290 106	372 181	306 296	292 040
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	355 788	451 590	316 809	413 684	416 641	401 925	651 381	401 734	408 403
Urologie	353 968	*	331 930	329 163	247 429	346 764	257 417	308 155	393 446	396 271	328 826
Chirurgie orthopédique	251 097	*	332 774	271 552	196 503	320 750	295 531	317 573	321 936	276 788	281 084
Chirurgie plastique	*	†	355 309	292 274	170 372	270 966	370 135	258 679	357 041	252 742	260 041
Neurochirurgie	*	s.o.	*	*	131 489	371 706	*	*	288 647	374 657	281 505
Ophthalmologie	350 801	292 861	428 698	466 315	276 558	423 945	422 556	510 428	584 357	481 943	412 747
Oto-rhino-laryngologie	401 212	*	344 472	379 685	245 236	340 064	236 813	351 073	519 966	314 387	320 644
Obstétrique/gynécologie	252 849	343 942	319 868	295 719	236 975	336 688	296 806	307 671	386 242	298 410	306 447
Total des spécialités	268 756	293 444	281 239	302 338	197 172	287 757	242 966	284 534	312 256	283 640	265 375
Total des médecins	216 385	228 529	221 285	242 359	175 669	243 585	218 202	236 687	259 549	233 414	226 122

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 1-2. Paiement moyen par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2003-2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	206 698	245 993	186 882	203 803	163 791	207 177	202 081	216 926	219 531	199 091	197 227
Spécialités médicales	288 592	301 597	212 917	281 574	188 387	268 685	209 805	264 529	260 785	250 025	242 216
Médecine interne	297 998	341 560	217 984	369 447	215 270	336 288	222 321	328 641	300 714	327 928	290 796
Neurologie	210 054	s.o.	326 163	208 843	191 292	253 781	190 543	237 842	206 246	257 705	228 138
Psychiatrie	244 091	*	148 233	201 035	119 021	183 748	156 154	214 869	214 268	173 686	172 911
Pédiatrie	238 994	*	184 456	252 464	171 778	231 712	186 558	193 069	224 102	206 680	208 582
Dermatologie	360 175	*	349 472	280 777	245 131	297 519	243 325	331 117	503 320	318 626	297 606
Physiatrie	s.o.	s.o.	174 103	*	172 458	190 638	194 999	*	122 356	171 456	177 589
Anesthésie	318 501	213 677	219 824	223 874	176 854	280 191	257 611	223 033	270 873	248 935	245 097
Spécialités chirurgicales	349 006	334 116	352 028	349 012	240 533	349 782	325 469	367 409	411 159	347 577	326 687
Chirurgie générale	341 047	354 697	319 938	345 142	214 758	320 868	301 443	311 230	363 616	306 062	293 144
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	394 103	466 290	322 501	438 097	440 954	517 977	675 696	386 217	423 486
Urologie	357 117	s.o.	338 725	347 823	262 558	342 896	271 098	360 522	385 137	389 982	330 770
Chirurgie orthopédique	314 808	*	371 018	292 099	207 049	324 494	293 540	329 555	323 844	282 566	288 749
Chirurgie plastique	*	†	368 597	302 771	177 296	272 169	378 884	301 919	348 505	249 998	264 366
Neurochirurgie	*	s.o.	*	*	144 190	393 088	*	*	82 776	357 430	283 302
Ophthalmologie	393 342	286 967	417 468	483 408	307 814	434 558	466 252	546 755	577 923	515 175	433 782
Oto-rhino-laryngologie	457 009	*	349 449	372 352	255 758	341 806	247 047	396 525	526 082	315 219	327 642
Obstétrique/gynécologie	282 698	346 962	290 204	276 740	244 829	346 578	299 309	319 993	387 002	300 234	312 599
Total des spécialités	312 813	320 424	281 121	314 548	206 749	295 906	246 895	307 434	311 369	284 633	271 913
Total des médecins	251 324	270 167	226 014	251 023	184 909	249 773	225 510	253 129	255 973	233 538	231 427

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 2-1. Paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	155 183	164 062	191 253	207 499	153 877	183 570	179 511	184 529	238 229	227 251	188 662
Spécialités médicales	209 072	226 274	237 740	240 846	163 027	225 578	196 351	232 510	271 616	259 828	216 017
Médecine interne	224 200	258 763	258 228	273 468	198 259	290 436	241 742	283 894	302 448	317 448	264 926
Neurologie	161 388	*	255 934	189 576	158 944	224 073	199 261	177 723	246 998	287 654	207 919
Psychiatrie	154 046	191 772	151 584	184 755	88 052	146 214	136 826	162 220	196 755	194 484	143 603
Pédiatrie	139 188	47 665	207 420	203 893	140 899	176 727	148 469	174 245	218 957	221 701	174 322
Dermatologie	297 173	*	493 185	360 080	237 093	289 300	260 259	337 723	418 598	356 418	293 461
Physiatrie	s.o.	s.o.	218 590	138 659	106 162	163 819	144 611	134 073	215 141	243 070	154 631
Anesthésie	260 171	319 966	251 669	243 800	189 567	249 987	234 481	226 962	378 680	252 803	245 329
Spécialités chirurgicales	279 955	321 943	365 898	353 954	248 194	322 561	331 587	320 508	430 746	414 349	325 217
Chirurgie générale	228 236	298 027	326 429	340 953	243 919	301 134	298 853	313 453	398 768	365 452	301 299
Chir. thoracique/cardiovasculaire	393 073	s.o.	373 331	490 236	314 950	454 124	411 130	430 122	618 735	471 357	430 317
Urologie	339 422	*	376 302	380 094	260 912	333 082	376 542	334 951	423 451	431 577	336 606
Chirurgie orthopédique	250 585	311 071	334 233	295 972	211 236	296 938	303 767	276 797	378 674	353 182	289 951
Chirurgie plastique	250 239	†	321 749	302 395	185 090	247 991	292 912	255 340	382 068	280 108	258 013
Neurochirurgie	*	s.o.	*	252 257	153 702	288 235	*	243 605	325 858	371 075	269 801
Ophthalmologie	410 156	426 323	453 585	443 352	285 127	390 330	478 818	404 348	570 302	559 922	409 791
Oto-rhino-laryngologie	315 270	*	411 049	373 044	267 430	340 925	329 809	295 226	468 438	403 483	335 743
Obstétrique/gynécologie	242 626	313 118	331 478	313 542	252 642	318 840	293 389	300 263	383 378	398 622	312 434
Total des spécialités	236 237	274 984	302 032	291 294	189 451	255 580	237 400	269 375	324 296	309 250	251 281
Total des médecins	190 032	199 128	235 989	244 607	171 495	218 097	208 739	218 156	273 130	260 917	217 614

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Basé sur les paiements bruts.

L'année de référence est 2000-2001.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 2-2. Paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, 2003-2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	187 653	188 869	202 079	216 858	165 140	191 037	192 616	201 066	241 370	227 607	196 441
Spécialités médicales	236 788	225 253	245 137	260 575	175 697	235 883	207 509	251 955	277 104	259 904	225 371
Médecine interne	243 431	286 605	266 942	305 339	216 623	300 517	252 501	299 915	308 660	318 176	275 591
Neurologie	197 078	*	284 048	183 737	168 673	238 228	204 347	189 682	248 743	284 273	217 441
Psychiatrie	175 948	188 994	153 190	191 146	94 445	154 349	145 214	178 847	194 495	194 263	148 962
Pédiatrie	168 596	68 376	214 426	225 358	150 027	185 448	155 549	207 735	230 193	217 283	181 907
Dermatologie	324 482	*	508 641	391 521	253 327	291 088	283 657	362 223	424 685	358 106	302 258
Physiatrie	s.o.	s.o.	218 997	141 792	112 581	169 265	155 366	148 639	217 620	246 652	160 456
Anesthésie	309 240	333 195	253 346	248 591	199 309	267 358	247 863	243 395	387 768	251 395	257 088
Spécialités chirurgicales	317 218	328 534	377 311	366 461	265 608	334 425	343 621	347 221	436 589	415 945	337 577
Chirurgie générale	280 226	297 565	332 135	344 829	256 528	316 313	311 120	337 733	403 089	368 174	313 973
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	385 551	501 680	353 341	463 794	428 068	470 354	628 717	469 799	451 249
Urologie	371 997	*	393 590	393 754	276 533	335 401	389 984	368 183	429 667	430 334	344 148
Chirurgie orthopédique	300 375	322 271	344 880	310 263	227 925	300 947	313 355	299 604	381 595	355 933	298 992
Chirurgie plastique	*	†	331 790	307 381	196 113	248 381	296 994	284 601	384 107	276 916	262 495
Neurochirurgie	*	s.o.	*	284 392	166 869	318 629	*	271 144	293 324	368 695	283 091
Ophtalmologie	450 712	428 309	469 139	464 262	308 705	393 925	495 286	426 815	570 631	566 762	420 467
Oto-rhino-laryngologie	358 379	*	418 134	387 680	285 457	341 876	351 270	327 004	476 759	410 800	345 561
Obstétrique/gynécologie	251 242	327 864	340 328	327 567	269 613	335 746	300 640	325 672	385 711	396 234	326 085
Total des spécialités	266 733	276 059	311 589	308 662	203 104	266 850	248 593	291 885	330 230	309 955	261 711
Total des médecins	221 804	218 417	246 427	257 942	184 034	227 592	220 903	236 876	277 280	261 516	226 749

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Basé sur les paiements bruts.

L'année de référence est 2000-2001.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 3-1. Paiement moyen par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements selon l'année et le type d'exercice

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
2002-2003											
Médecine familiale	176 538	199 239	179 676	198 283	155 180	203 060	191 583	204 149	224 244	199 542	193 156
Spécialités médicales	253 228	260 000	213 352	261 920	178 769	261 108	206 251	245 059	261 136	250 405	236 335
Spécialités chirurgicales	292 048	321 872	351 002	347 113	229 936	341 555	317 691	338 530	413 957	344 015	318 932
Total des spécialités	268 756	293 444	281 239	302 338	197 172	287 757	242 966	284 534	312 256	283 640	265 375
Total des médecins	216 385	228 529	221 285	242 359	175 669	243 585	218 202	236 687	259 549	233 414	226 122
2003-2004											
Médecine familiale	206 698	245 993	186 882	203 803	163 791	207 177	202 081	216 926	219 531	199 091	197 227
Spécialités médicales	288 592	301 597	212 917	281 574	188 387	268 685	209 805	264 529	260 785	250 025	242 216
Spécialités chirurgicales	349 006	334 116	352 028	349 012	240 533	349 782	325 469	367 409	411 159	347 577	326 687
Total des spécialités	312 813	320 424	281 121	314 548	206 749	295 906	246 895	307 434	311 369	284 633	271 913
Total des médecins	251 324	270 167	226 014	251 023	184 909	249 773	225 510	253 129	255 973	233 538	231 427

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 3-2. Variation en pourcentage dans le paiement moyen par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements selon l'année et le type d'exercice

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
2002-2003 à 2003-2004											
Médecine familiale	17,08	23,47	4,01	2,78	5,55	2,03	5,48	6,26	-2,10	-0,23	2,11
Spécialités médicales	13,96	16,00	-0,20	7,50	5,38	2,90	1,72	7,95	-0,13	-0,15	2,49
Spécialités chirurgicales	19,50	3,80	0,29	0,55	4,61	2,41	2,45	8,53	-0,68	1,04	2,43
Total des spécialités	16,39	9,19	-0,04	4,04	4,86	2,83	1,62	8,05	-0,28	0,35	2,46
Total des médecins	16,15	18,22	2,14	3,57	5,26	2,54	3,35	6,95	-1,38	0,05	2,35

Source : BDNM, ICIS.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 3-3. Paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon l'année et le type d'exercice

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
2002-2003											
Médecine familiale	155 183	164 062	191 253	207 499	153 877	183 570	179 510	184 528	238 229	227 251	188 662
Spécialités médicales	209 069	226 274	237 740	240 846	163 027	225 578	196 351	232 510	271 616	259 828	216 017
Spécialités chirurgicales	279 955	321 943	365 898	353 954	248 194	322 561	331 587	320 508	430 746	414 349	325 217
Total des spécialités	236 236	274 984	302 032	291 294	189 451	255 580	237 400	269 375	324 296	309 250	251 281
Total des médecins	190 032	199 128	235 989	244 607	171 495	218 097	208 739	218 156	273 130	260 917	217 614
2003-2004											
Médecine familiale	187 653	188 869	202 079	216 858	165 140	191 037	192 616	201 065	241 370	227 607	196 441
Spécialités médicales	236 788	225 253	245 137	260 575	175 697	235 883	207 509	251 955	277 104	259 904	225 371
Spécialités chirurgicales	317 218	328 534	377 311	366 461	265 608	334 425	343 613	347 219	436 589	415 945	337 577
Total des spécialités	266 733	276 059	311 589	308 662	203 104	266 850	248 591	291 884	330 230	309 955	261 711
Total des médecins	221 804	218 417	246 427	257 942	184 034	227 592	220 902	236 876	277 280	261 516	226 749

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 3-4. Variation en pourcentage dans le paiement moyen par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon l'année et le type d'exercice

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
2002-2003 à 2003-2004											
Médecine familiale	20,92	15,12	5,66	4,51	7,32	4,07	7,30	8,96	1,32	0,16	4,12
Spécialités médicales	13,26	-0,45	3,11	8,19	7,77	4,57	5,68	8,36	2,02	0,03	4,33
Spécialités chirurgicales	13,31	2,05	3,12	3,53	7,02	3,68	3,63	8,33	1,36	0,39	3,80
Total des spécialités	12,91	0,39	3,16	5,96	7,21	4,41	4,71	8,36	1,83	0,23	4,15
Total des médecins	16,72	9,69	4,42	5,45	7,31	4,35	5,83	8,58	1,52	0,23	4,20

Source : BDNM, ICIS.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-1. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Médecine familiale**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	176 538	199 239	179 676	198 283	155 180	203 060	191 583	204 149	224 244	199 542	193 156
2003-2004	206 698	245 993	186 882	203 803	163 791	207 177	202 081	216 926	219 531	199 091	197 227
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	155 183	164 062	191 253	207 499	153 877	183 570	179 511	184 529	238 229	227 251	188 662
2003-2004	187 653	188 869	202 079	216 858	165 140	191 037	192 616	201 066	241 370	227 607	196 441

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-2. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Spécialités médicales**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	253 228	260 000	213 352	261 920	178 769	261 108	206 251	245 059	261 136	250 405	236 335
2003-2004	288 592	301 597	212 917	281 574	188 387	268 685	209 805	264 529	260 785	250 025	242 216
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	209 072	226 274	237 740	240 846	163 027	225 578	196 351	232 510	271 616	259 828	216 017
2003-2004	236 788	225 253	245 137	260 575	175 697	235 883	207 509	251 955	277 104	259 904	225 371

Source : BDNM, ICIS.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-3. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Médecine interne**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	280 518	273 024	216 656	321 604	195 030	327 200	228 123	308 896	302 134	325 722	281 146
2003-2004	297 998	341 560	217 984	369 447	215 270	336 288	222 321	328 641	300 714	327 928	290 796
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	224 200	258 763	258 228	273 468	198 259	290 436	241 742	283 894	302 448	317 448	264 926
2003-2004	243 431	286 605	266 942	305 339	216 623	300 517	252 501	299 915	308 660	318 176	275 591

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-4. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Neurologie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	171 612	s.o.	252 574	247 239	184 682	247 750	210 733	231 601	215 925	273 356	226 992
2003-2004	210 054	s.o.	326 163	208 843	191 292	253 781	190 543	237 842	206 246	257 705	228 138
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	161 388	*	255 934	189 576	158 944	224 073	199 261	177 723	246 998	287 654	207 919
2003-2004	197 078	*	284 048	183 737	168 673	238 228	204 347	189 682	248 743	284 273	217 441

Source : BDNM, ICIS.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-5. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Psychiatrie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	213 911	*	150 339	197 439	117 921	177 401	150 657	199 094	225 924	175 065	171 411
2003-2004	244 091	*	148 233	201 035	119 021	183 748	156 154	214 869	214 268	173 686	172 911
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	154 046	191 772	151 584	184 755	88 052	146 214	136 826	162 220	196 755	194 484	143 603
2003-2004	175 948	188 994	153 190	191 146	94 445	154 349	145 214	178 847	194 495	194 263	148 962

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-6. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Pédiatrie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	196 196	*	177 261	224 271	164 518	227 517	181 177	150 499	205 056	209 662	202 012
2003-2004	238 994	*	184 456	252 464	171 778	231 712	186 558	193 069	224 102	206 680	208 582
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	139 188	47 665	207 420	203 893	140 899	176 727	148 469	174 245	218 957	221 701	174 322
2003-2004	168 596	68 376	214 426	225 358	150 027	185 448	155 549	207 735	230 193	217 283	181 907

Source : BDNM, ICIS.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Veillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-7. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Dermatologie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	268 446	*	386 992	261 830	233 575	294 626	231 847	*	503 018	315 838	293 287
2003-2004	360 175	*	349 472	280 777	245 131	297 519	243 325	331 117	503 320	318 626	297 606
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	297 173	*	493 185	360 080	237 093	289 300	260 259	337 723	418 598	356 418	293 461
2003-2004	324 482	*	508 641	391 521	253 327	291 088	283 657	362 223	424 685	358 106	302 258

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-8. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Physiatrie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	s.o.	s.o.	169 043	*	165 455	196 270	171 437	*	142 581	168 381	178 924
2003-2004	s.o.	s.o.	174 103	*	172 458	190 638	194 999	*	122 356	171 456	177 589
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	s.o.	s.o.	218 590	138 659	106 162	163 819	144 611	134 073	215 141	243 070	154 631
2003-2004	s.o.	s.o.	218 997	141 792	112 581	169 265	155 366	148 639	217 620	246 652	160 456

Source : BDNM, ICIS.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-9. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Anesthésie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	259 971	236 123	229 003	226 829	180 470	263 012	246 375	220 808	271 015	252 113	239 714
2003-2004	318 501	213 677	219 824	223 874	176 854	280 191	257 611	223 033	270 873	248 935	245 097
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	260 171	319 966	251 669	243 800	189 567	249 987	234 481	226 962	378 680	252 803	245 329
2003-2004	309 240	333 195	253 346	248 591	199 309	267 358	247 863	243 395	387 768	251 395	257 088

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-10. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Spécialités chirurgicales**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	292 048	321 872	351 002	347 113	229 936	341 555	317 691	338 530	413 957	344 015	318 932
2003-2004	349 006	334 116	352 028	349 012	240 533	349 782	325 469	367 409	411 159	347 577	326 687
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	279 955	321 943	365 898	353 954	248 194	322 561	331 587	320 508	430 746	414 349	325 217
2003-2004	317 218	328 534	377 311	366 461	265 608	334 425	343 621	347 221	436 589	415 945	337 577

Source : BDNM, ICIS.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-11. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Chirurgie générale**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.†	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	252 887	325 342	318 563	357 304	214 619	315 030	301 628	290 106	372 181	306 296	292 040
2003-2004	341 047	354 697	319 938	345 142	214 758	320 868	301 443	311 230	363 616	306 062	293 144
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	228 236	298 027	326 429	340 953	243 919	301 134	298 853	313 453	398 768	365 452	301 299
2003-2004	280 226	297 565	332 135	344 829	256 528	316 313	311 120	337 733	403 089	368 174	313 973

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-12. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Chirurgie thoracique/cardiovasculaire**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	*	s.o.	355 788	451 590	316 809	413 684	416 641	401 925	651 381	401 734	408 403
2003-2004	*	s.o.	394 103	466 290	322 501	438 097	440 954	517 977	675 696	386 217	423 486
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	393 073	s.o.	373 331	490 236	314 950	454 124	411 130	430 122	618 735	471 357	430 317
2003-2004	*	s.o.	385 551	501 680	353 341	463 794	428 068	470 354	628 717	469 799	451 249

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-13. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Urologie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	353 968	*	331 930	329 163	247 429	346 764	257 417	308 155	393 446	396 271	328 826
2003-2004	357 117	s.o.	338 725	347 823	262 558	342 896	271 098	360 522	385 137	389 982	330 770
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	339 422	*	376 302	380 094	260 912	333 082	376 542	334 951	423 451	431 577	336 606
2003-2004	371 997	*	393 590	393 754	276 533	335 401	389 984	368 183	429 667	430 334	344 148

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-14. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Chirurgie orthopédique**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	251 097	*	332 774	271 552	196 503	320 750	295 531	317 573	321 936	276 788	281 084
2003-2004	314 808	*	371 018	292 099	207 049	324 494	293 540	329 555	323 844	282 566	288 749
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	250 585	311 071	334 233	295 972	211 236	296 938	303 767	276 797	378 674	353 182	289 951
2003-2004	300 375	322 271	344 880	310 263	227 925	300 947	313 355	299 604	381 595	355 933	298 992

Source : BDNM, ICIS.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-15. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Chirurgie plastique**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	*	†	355 309	292 274	170 372	270 966	370 135	258 679	357 041	252 742	260 041
2003-2004	*	†	368 597	302 771	177 296	272 169	378 884	301 919	348 505	249 998	264 366
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	250 239	†	321 749	302 395	185 090	247 991	292 912	255 340	382 068	280 108	258 013
2003-2004	*	†	331 790	307 381	196 113	248 381	296 994	284 601	384 107	276 916	262 495

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-16. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Neurochirurgie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	*	s.o.	*	*	131 489	371 706	*	*	288 647	374 657	281 505
2003-2004	*	s.o.	*	*	144 190	393 088	*	*	82 776	357 430	283 302
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	*	s.o.	*	252 257	153 702	288 235	*	243 605	325 858	371 075	269 801
2003-2004	*	s.o.	*	284 392	166 869	318 629	*	271 144	293 324	368 695	283 091

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-17. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Ophthalmologie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	350 801	292 861	428 698	466 315	276 558	423 945	422 556	510 428	584 357	481 943	412 747
2003-2004	393 342	286 967	417 468	483 408	307 814	434 558	466 252	546 755	577 923	515 175	433 782
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	410 156	426 323	453 585	443 352	285 127	390 330	478 818	404 348	570 302	559 922	409 791
2003-2004	450 712	428 309	469 139	464 262	308 705	393 925	495 286	426 815	570 631	566 762	420 467

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-18. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Oto-rhino-laryngologie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	401 212	*	344 472	379 685	245 236	340 064	236 813	351 073	519 966	314 387	320 644
2003-2004	457 009	*	349 449	372 352	255 758	341 806	247 047	396 525	526 082	315 219	327 642
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	315 270	*	411 049	373 044	267 430	340 925	329 809	295 226	468 438	403 483	335 743
2003-2004	358 379	*	418 134	387 680	285 457	341 876	351 270	327 004	476 759	410 800	345 561

Source : BDNM, ICIS.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-19. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Obstétrique/gynécologie**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	252 849	343 942	319 868	295 719	236 975	336 688	296 806	307 671	386 242	298 410	306 447
2003-2004	282 698	346 962	290 204	276 740	244 829	346 578	299 309	319 993	387 002	300 234	312 599
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	242 626	313 118	331 478	313 542	252 642	318 840	293 389	300 263	383 378	398 622	312 434
2003-2004	251 242	327 864	340 328	327 567	269 613	335 746	300 640	325 672	385 711	396 234	326 085

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-20. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Total des spécialités**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	268 756	293 444	281 239	302 338	197 172	287 757	242 966	284 534	312 256	283 640	265 375
2003-2004	312 813	320 424	281 121	314 548	206 749	295 906	246 895	307 434	311 369	284 633	271 913
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	236 237	274 984	302 032	291 294	189 451	255 580	237 400	269 375	324 296	309 250	251 281
2003-2004	266 733	276 059	311 589	308 662	203 104	266 850	248 593	291 885	330 230	309 955	261 711

Source : BDNM, ICIS.

Remarques

Veuillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 4-21. Paiement moyen par médecin par année et catégorie de paiement**Total des médecins**

	T.-N.-L.	Í.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements											
2002-2003	216 385	228 529	221 285	242 359	175 669	243 585	218 202	236 687	259 549	233 414	226 122
2003-2004	251 324	270 167	226 014	251 023	184 909	249 773	225 510	253 129	255 973	233 538	231 427
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte											
2002-2003	190 032	199 128	235 989	244 607	171 495	218 097	208 739	218 156	273 130	260 917	217 614
2003-2004	221 804	218 417	246 427	257 942	184 034	227 592	220 903	236 876	277 280	261 516	226 749

Source : BDNM, ICIS.

Remarques

Veillez vous référer aux tableaux 1-1 à 2-2 pour consulter les remarques détaillées par province et par série.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 5-1. Nombre de médecins rémunérés à l'acte qui ont reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	276	82	634	479	5 086	8 394	641	672	2 535	3 667	22 447
Spécialités médicales	126	17	223	185	3 103	5 150	462	264	1 130	1 595	12 224
Médecine interne	57	11	71	71	1 400	2 028	161	109	340	502	4 736
Neurologie	5	s.o.	7	12	148	168	14	13	45	66	477
Psychiatrie	16	*	41	23	454	1 342	101	34	271	451	2 732
Pédiatrie	14	*	18	20	369	564	68	37	182	171	1 440
Dermatologie	6	*	11	7	165	153	12	*	33	54	436
Physiatrie	s.o.	s.o.	6	*	51	110	11	*	21	30	229
Anesthésie	28	6	69	52	516	785	95	71	238	321	2 174
Spécialités chirurgicales	84	20	217	167	1 743	2 551	227	193	568	878	6 628
Chirurgie générale	21	10	49	32	414	615	55	53	124	161	1 528
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	14	9	58	58	14	9	21	55	237
Urologie	7	*	21	16	131	199	15	15	35	64	498
Chirurgie orthopédique	14	*	27	30	244	354	35	27	98	139	966
Chirurgie plastique	*	†	10	12	85	143	11	13	40	53	367
Neurochirurgie	*	s.o.	*	*	46	46	*	*	19	28	139
Ophthalmologie	13	5	47	25	254	367	29	29	83	158	1 007
Oto-rhino-laryngologie	9	*	10	14	160	199	17	12	34	70	522
Obstétrique/gynécologie	20	5	39	29	351	570	51	35	114	150	1 364
Total des spécialités	210	37	440	352	4 846	7 701	689	457	1 698	2 473	18 852
Total des médecins	486	119	1 074	831	9 932	16 095	1 330	1 129	4 233	6 140	41 299

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarque

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 5-2. Nombre de médecins rémunérés à l'acte qui ont reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2003-2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	299	79	652	487	5 207	8 373	649	669	2 490	3 738	22 628
Spécialités médicales	130	16	236	185	3 262	5 136	483	260	1 087	1 626	12 395
Médecine interne	61	11	78	71	1 458	1 960	177	106	336	516	4 758
Neurologie	5	s.o.	6	12	157	189	17	13	45	71	515
Psychiatrie	16	*	40	21	520	1 356	100	33	275	452	2 809
Pédiatrie	14	*	19	21	374	530	67	29	143	168	1 364
Dermatologie	5	*	13	7	169	162	12	5	32	56	459
Physiatrie	s.o.	s.o.	6	*	51	116	10	*	22	31	236
Anesthésie	29	5	74	53	533	823	100	74	234	332	2 254
Spécialités chirurgicales	87	22	227	177	1 773	2 595	228	186	551	894	6 720
Chirurgie générale	21	10	52	33	430	572	58	52	125	169	1 521
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	14	9	57	97	14	8	20	54	273
Urologie	8	s.o.	21	16	134	205	15	12	35	66	510
Chirurgie orthopédique	15	*	25	31	252	367	37	26	98	144	992
Chirurgie plastique	*	†	10	12	80	146	11	13	40	55	367
Neurochirurgie	*	s.o.	*	*	43	47	*	*	7	30	127
Ophthalmologie	14	6	52	26	253	371	27	28	82	155	1 005
Oto-rhino-laryngologie	11	*	10	16	167	201	17	11	34	70	533
Obstétrique/gynécologie	18	6	43	34	357	589	49	36	110	151	1 392
Total des spécialités	217	38	463	362	5 035	7 731	711	446	1 638	2 520	19 115
Total des médecins	516	117	1 115	849	10 242	16 104	1 360	1 115	4 128	6 258	41 743

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarque

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 5-3. Nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par type d'exercice, 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	333,57	104,05	621,48	474,61	5 368,97	9 580,18	712,09	767,83	2 432,58	3 312,79	23 708,15
Spécialités médicales	155,17	23,61	209,79	208,98	3 633,51	6 094,69	505,76	292,93	1 110,00	1 569,46	13 803,90
Médecine interne	72,09	11,95	62,70	85,46	1 432,16	2 320,31	161,04	121,04	347,68	521,31	5 135,74
Neurologie	5,55	*	7,13	15,65	183,03	190,49	15,50	17,17	40,92	64,50	539,94
Psychiatrie	22,63	3,33	46,06	26,81	801,49	1 704,78	117,37	43,40	317,11	419,33	3 502,31
Pédiatrie	21,38	3,87	16,24	23,76	465,21	753,50	87,37	33,48	178,04	169,94	1 752,79
Dermatologie	5,42	*	8,77	5,09	165,35	157,31	10,69	4,42	39,67	48,59	445,31
Physiatrie	s.o.	s.o.	4,64	3,47	85,49	136,46	13,43	3,61	14,70	22,25	284,05
Anesthésie	28,10	4,46	64,25	48,74	500,78	831,84	100,36	69,81	171,88	323,54	2 143,76
Spécialités chirurgicales	96,42	24,49	211,19	168,25	1 634,44	2 729,97	220,42	211,19	549,31	738,03	6 583,71
Chirurgie générale	23,75	10,97	48,58	33,99	371,77	652,13	56,61	50,06	116,57	137,33	1 501,76
Chir. thoracique/cardiovasculaire	2,25	s.o.	13,51	8,38	58,48	53,10	14,34	8,41	22,20	46,98	227,65
Urologie	7,30	*	18,55	13,98	124,95	208,75	10,46	13,80	32,52	59,07	489,38
Chirurgie orthopédique	14,32	4,34	27,45	27,87	230,67	387,79	34,82	31,14	84,35	110,41	953,16
Chirurgie plastique	4,97	†	11,22	11,76	79,67	157,87	13,90	13,17	37,61	48,79	378,96
Neurochirurgie	*	s.o.	*	3,31	40,52	60,26	*	6,82	17,09	28,36	156,36
Ophtalmologie	11,38	3,45	44,75	26,44	248,04	400,86	25,60	36,75	85,15	137,08	1 019,50
Oto-rhino-laryngologie	11,53	*	8,63	14,25	147,40	199,89	12,37	14,27	37,74	55,09	501,17
Obstétrique/gynécologie	20,92	5,73	38,50	28,27	332,94	609,32	52,32	36,77	116,08	114,92	1 355,77
Total des spécialités	251,59	48,10	420,98	377,23	5 267,95	8 824,66	726,18	504,12	1 659,31	2 307,49	20 387,61
Total des médecins	585,16	152,15	1 042,46	851,84	10 636,92	18 404,84	1 438,27	1 271,95	4 091,89	5 620,28	44 095,76

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarque

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 5-4. Nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par type d'exercice, 2003-2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	344,91	106,24	627,25	471,70	5 386,62	9 365,22	707,80	744,40	2 321,18	3 364,63	23 439,95
Spécialités médicales	164,56	27,67	212,27	208,57	3 710,08	5 979,96	504,81	281,49	1 049,81	1 599,88	13 739,10
Médecine interne	76,09	13,27	65,80	88,20	1 501,85	2 229,73	161,75	119,00	336,43	538,77	5 130,89
Neurologie	5,80	*	7,16	13,64	187,21	206,28	16,38	16,51	38,85	65,83	557,66
Psychiatrie	23,44	4,69	43,30	24,48	827,38	1 686,56	114,65	41,18	309,79	421,14	3 496,61
Pédiatrie	22,93	6,39	16,87	25,69	461,35	687,11	84,48	28,38	148,80	168,19	1 650,19
Dermatologie	5,55	*	9,01	5,02	165,66	167,25	10,35	4,60	37,95	50,38	455,77
Physiatrie	s.o.	s.o.	4,77	3,14	84,42	134,96	13,10	3,23	13,17	23,02	279,81
Anesthésie	30,75	3,32	65,36	48,40	482,21	868,07	104,10	68,59	164,82	332,55	2 168,17
Spécialités chirurgicales	97,61	26,79	214,63	173,52	1 626,82	2 740,45	218,25	203,12	524,38	755,50	6 581,07
Chirurgie générale	26,43	11,92	50,44	33,64	366,87	587,44	56,85	48,51	113,88	141,98	1 437,96
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	14,46	8,44	52,17	91,99	14,53	8,81	21,53	44,52	256,45
Urologie	7,68	*	18,15	14,39	127,45	211,01	10,50	11,85	31,42	60,16	492,61
Chirurgie orthopédique	15,92	4,41	27,31	29,57	232,66	400,09	35,03	28,73	83,95	115,66	973,33
Chirurgie plastique	*	†	11,42	11,82	75,49	162,00	14,08	13,96	36,62	50,49	375,88
Neurochirurgie	*	s.o.	*	3,67	39,32	58,84	*	6,15	3,75	29,31	141,04
Ophtalmologie	12,29	4,02	46,84	27,29	254,28	411,29	25,61	36,12	83,32	142,18	1 043,24
Oto-rhino-laryngologie	14,12	*	8,61	15,38	150,37	202,95	12,17	13,37	37,68	54,68	509,33
Obstétrique/gynécologie	21,17	6,44	37,40	29,32	328,21	614,84	49,48	35,62	112,23	116,52	1 351,23
Total des spécialités	262,17	54,46	426,90	382,09	5 336,90	8 720,41	723,06	484,61	1 574,19	2 355,38	20 320,17
Total des médecins	607,08	160,70	1 054,15	853,79	10 723,52	18 085,63	1 430,86	1 229,01	3 895,37	5 720,01	43 760,12

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarque

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 6-1. Nombre d'habitants par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	1 879	1 672	1 460	1 555	1 463	1 444	1 799	1 477	1 229	1 121	1 393
Spécialités médicales	4 116	8 065	4 151	4 027	2 399	2 353	2 495	3 759	2 756	2 577	2 557
Médecine interne	9 098	12 464	13 038	10 493	5 317	5 975	7 161	9 104	9 160	8 189	6 600
Neurologie	103 720	s.o.	132 243	62 083	50 291	72 130	82 350	76 331	69 209	62 289	65 531
Psychiatrie	32 413	*	22 578	32 391	16 394	9 030	11 415	29 185	11 492	9 116	11 442
Pédiatrie	37 043	*	51 428	37 250	20 171	21 486	16 954	26 819	17 112	24 042	21 707
Dermatologie	86 433	*	84 155	106 429	45 110	79 202	96 075	*	94 376	76 131	71 693
Physiatrie	s.o.	s.o.	154 283	*	145 943	110 163	104 809	*	148 305	137 037	136 499
Anesthésie	18 521	22 850	13 416	14 327	14 425	15 437	12 136	13 976	13 086	12 807	14 378
Spécialités chirurgicales	6 174	6 855	4 266	4 461	4 270	4 750	5 079	5 141	5 483	4 682	4 716
Chirurgie générale	24 695	13 710	18 892	23 281	17 979	19 704	20 962	18 723	25 116	25 535	20 457
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	66 121	82 778	128 329	208 929	82 350	110 256	148 305	74 747	131 891
Urologie	74 086	*	44 081	46 563	56 818	60 894	76 860	66 153	88 983	64 236	62 767
Chirurgie orthopédique	37 043	*	34 285	24 833	30 505	34 231	32 940	36 752	31 780	29 576	32 358
Chirurgie plastique	*	†	92 570	62 083	87 566	84 741	104 809	76 331	77 860	77 568	85 172
Neurochirurgie	*	s.o.	*	*	161 807	263 433	*	*	163 916	146 825	224 879
Ophtalmologie	39 892	27 420	19 696	29 800	29 304	33 019	39 755	34 217	37 523	26 020	31 041
Oto-rhino-laryngologie	57 622	*	92 570	53 214	46 519	60 894	67 818	82 692	91 600	58 730	59 882
Obstétrique/gynécologie	25 930	27 420	23 736	25 690	21 205	21 259	22 606	28 351	27 319	27 407	22 917
Total des spécialités	2 470	3 705	2 104	2 116	1 536	1 574	1 673	2 171	1 834	1 662	1 658
Total des médecins	1 067	1 152	862	897	749	753	867	879	736	670	757

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Les estimations démographiques nettes sont utilisées pour calculer ces chiffres.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 6-2. Nombre d'habitants par médecin rémunéré à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par type d'exercice, 2003-2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	1 736	1 744	1 422	1 529	1 438	1 463	1 787	1 483	1 266	1 109	1 393
Spécialités médicales	3 993	8 611	3 928	4 025	2 296	2 386	2 401	3 817	2 901	2 550	2 543
Médecine interne	8 510	12 526	11 886	10 489	5 137	6 252	6 553	9 362	9 385	8 035	6 625
Neurologie	103 828	s.o.	154 516	62 058	47 701	64 831	68 224	76 335	70 076	58 392	61 208
Psychiatrie	32 446	*	23 177	35 462	14 402	9 036	11 598	30 071	11 467	9 172	11 222
Pédiatrie	37 081	*	48 795	35 462	20 024	23 119	17 310	34 219	22 052	24 678	23 110
Dermatologie	103 828	*	71 315	106 385	44 314	75 636	96 650	198 470	98 544	74 033	68 676
Physiatrie	s.o.	s.o.	154 516	*	146 844	105 629	115 980	*	143 336	133 737	133 568
Anesthésie	17 901	27 556	12 528	14 051	14 051	14 888	11 598	13 410	13 476	12 487	13 985
Spécialités chirurgicales	5 967	6 263	4 084	4 207	4 224	4 722	5 087	5 335	5 723	4 637	4 691
Chirurgie générale	24 721	13 778	17 829	22 567	17 416	21 421	19 997	19 084	25 227	24 532	20 725
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	66 221	82 744	131 386	126 320	82 843	124 044	157 670	76 775	115 466
Urologie	64 892	s.o.	44 148	46 544	55 888	59 771	77 320	82 696	90 097	62 816	61 808
Chirurgie orthopédique	34 609	*	37 084	24 022	29 718	33 387	31 346	38 167	32 178	28 791	31 776
Chirurgie plastique	*	†	92 710	62 058	93 613	83 925	105 436	76 335	78 835	75 379	85 891
Neurochirurgie	*	s.o.	*	*	174 163	260 702	*	*	450 486	138 195	248 206
Ophthalmologie	37 081	22 964	17 829	28 642	29 601	33 027	42 956	35 441	38 456	26 747	31 365
Oto-rhino-laryngologie	47 194	*	92 710	46 544	44 844	60 960	68 224	90 214	92 747	59 226	59 141
Obstétrique/gynécologie	28 841	22 964	21 560	21 903	20 978	20 803	23 669	27 565	28 667	27 456	22 645
Total des spécialités	2 392	3 626	2 002	2 057	1 487	1 585	1 631	2 225	1 925	1 645	1 649
Total des médecins	1 006	1 178	831	877	731	761	853	890	764	662	755

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Les estimations démographiques nettes sont utilisées pour calculer ces chiffres.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 6-3. Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	1 555	1 318	1 490	1 570	1 386	1 265	1 619	1 292	1 280	1 241	1 318
Spécialités médicales	3 342	5 807	4 413	3 565	2 048	1 988	2 280	3 387	2 806	2 619	2 264
Médecine interne	7 194	11 473	14 764	8 718	5 197	5 223	7 159	8 198	8 958	7 886	6 086
Neurologie	93 441	*	129 832	47 604	40 666	63 614	74 381	57 793	76 109	63 738	57 892
Psychiatrie	22 916	41 171	20 098	27 788	9 287	7 108	9 823	22 864	9 821	9 804	8 925
Pédiatrie	24 256	35 426	57 001	31 355	15 999	16 082	13 196	29 639	17 493	24 191	17 833
Dermatologie	95 683	*	105 553	146 365	45 014	77 032	107 848	224 502	78 508	84 608	70 194
Physiatrie	s.o.	s.o.	199 504	214 697	87 064	88 802	85 845	274 875	211 864	184 769	110 045
Anesthésie	18 456	30 740	14 408	15 285	14 863	14 568	11 488	14 214	18 120	12 707	14 581
Spécialités chirurgicales	5 379	5 598	4 383	4 428	4 554	4 439	5 230	4 699	5 670	5 570	4 748
Chirurgie générale	21 836	12 498	19 055	21 918	20 021	18 582	20 366	19 822	26 717	29 936	20 814
Chir. thoracique/cardiovasculaire	230 489	s.o.	68 520	88 902	127 276	228 209	80 397	117 990	140 288	87 507	137 308
Urologie	71 041	*	49 903	53 290	59 569	58 050	110 220	71 906	95 769	69 597	63 873
Chirurgie orthopédique	36 215	31 590	33 723	26 731	32 267	31 249	33 110	31 866	36 922	37 235	32 794
Chirurgie plastique	104 346	†	82 504	63 350	93 424	76 759	82 942	75 345	82 808	84 261	82 484
Neurochirurgie	*	s.o.	*	225 076	183 690	201 094	*	145 499	182 235	144 961	199 912
Ophthalmologie	45 571	39 739	20 686	28 177	30 008	30 230	45 035	27 001	36 575	29 991	30 660
Oto-rhino-laryngologie	44 978	*	107 265	52 281	50 496	60 623	93 201	69 537	82 523	74 625	62 370
Obstétrique/gynécologie	24 790	23 927	24 044	26 353	22 356	19 888	22 036	26 987	26 830	35 774	23 056
Total des spécialités	2 061	2 850	2 199	1 975	1 413	1 373	1 588	1 968	1 877	1 782	1 533
Total des médecins	886	901	888	875	700	658	802	780	761	731	709

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Les estimations démographiques nettes sont utilisées pour calculer ces chiffres.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 6-4. Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, 2003-2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	1 505	1 297	1 478	1 579	1 390	1 308	1 639	1 333	1 359	1 232	1 345
Spécialités médicales	3 155	4 979	4 368	3 570	2 019	2 049	2 298	3 525	3 004	2 591	2 294
Médecine interne	6 823	10 383	14 090	8 443	4 987	5 495	7 170	8 339	9 373	7 695	6 144
Neurologie	89 507	*	129 483	54 596	40 003	59 400	70 806	60 106	81 169	62 978	56 526
Psychiatrie	22 148	29 378	21 411	30 421	9 051	7 265	10 116	24 098	10 179	9 844	9 015
Pédiatrie	22 640	21 562	54 955	28 988	16 233	17 833	13 729	34 967	21 192	24 650	19 102
Dermatologie	93 539	*	102 897	148 346	45 207	73 262	112 058	215 728	83 094	82 292	69 162
Physiatrie	s.o.	s.o.	194 360	237 164	88 711	90 790	88 534	307 229	239 438	180 098	112 656
Anesthésie	16 883	41 500	14 184	15 386	15 531	14 115	11 141	14 468	19 132	12 467	14 539
Spécialités chirurgicales	5 319	5 143	4 320	4 292	4 603	4 471	5 314	4 886	6 014	5 488	4 790
Chirurgie générale	19 642	11 559	18 380	22 137	20 413	20 858	20 401	20 457	27 691	29 200	21 921
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	64 115	88 234	143 550	133 199	79 821	112 639	146 465	93 123	122 917
Urologie	67 596	*	51 080	51 751	58 760	58 068	110 457	83 743	100 363	68 914	63 990
Chirurgie orthopédique	32 609	31 243	33 947	25 184	32 189	30 626	33 109	34 541	37 563	35 845	32 386
Chirurgie plastique	*	†	81 182	63 003	99 205	75 636	82 372	71 085	86 111	82 112	83 862
Neurochirurgie	*	s.o.	*	202 914	190 463	208 243	*	161 358	840 907	141 448	223 498
Ophthalmologie	42 241	34 274	19 793	27 288	29 452	29 792	45 287	27 474	37 847	29 159	30 216
Oto-rhino-laryngologie	36 766	*	107 677	48 420	49 804	60 375	95 300	74 222	83 689	75 820	61 889
Obstétrique/gynécologie	24 522	21 395	24 789	25 399	22 818	19 929	23 440	27 859	28 098	35 581	23 328
Total des spécialités	1 980	2 530	2 172	1 949	1 403	1 405	1 604	2 048	2 003	1 760	1 551
Total des médecins	855	857	879	872	698	678	811	807	810	725	720

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Les estimations démographiques nettes sont utilisées pour calculer ces chiffres.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 7-1. Nombre de médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par 100 000 habitants et par type d'exercice, 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	53	60	68	64	68	69	56	68	81	89	72
Spécialités médicales	24	12	24	25	42	42	40	27	36	39	39
Médecine interne	11	8	8	10	19	17	14	11	11	12	15
Neurologie	1	s.o.	1	2	2	1	1	1	1	2	2
Psychiatrie	3	*	4	3	6	11	9	3	9	11	9
Pédiatrie	3	*	2	3	5	5	6	4	6	4	5
Dermatologie	1	*	1	1	2	1	1	*	1	1	1
Physiatrie	s.o.	s.o.	1	*	1	1	1	*	1	1	1
Anesthésie	5	4	7	7	7	6	8	7	8	8	7
Spécialités chirurgicales	16	15	23	22	23	21	20	19	18	21	21
Chirurgie générale	4	7	5	4	6	5	5	5	4	4	5
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	2	1	1	0	1	1	1	1	1
Urologie	1	*	2	2	2	2	1	2	1	2	2
Chirurgie orthopédique	3	*	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Chirurgie plastique	*	†	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	*	s.o.	*	*	1	0	*	*	1	1	0
Ophthalmologie	3	4	5	3	3	3	3	3	3	4	3
Oto-rhino-laryngologie	2	*	1	2	2	2	1	1	1	2	2
Obstétrique/gynécologie	4	4	4	4	5	5	4	4	4	4	4
Total des spécialités	40	27	48	47	65	64	60	46	55	60	60
Total des médecins	94	87	116	112	133	133	115	114	136	149	132

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Les estimations démographiques nettes sont utilisées pour calculer ces chiffres.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 7-2. Nombre de médecins rémunérés à l'acte ayant reçu au moins 60 000 \$ en paiements par 100 000 habitants et par type d'exercice, 2003-2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	58	57	70	65	70	68	56	67	79	90	72
Spécialités médicales	25	12	25	25	44	42	42	26	34	39	39
Médecine interne	12	8	8	10	19	16	15	11	11	12	15
Neurologie	1	s.o.	1	2	2	2	1	1	1	2	2
Psychiatrie	3	*	4	3	7	11	9	3	9	11	9
Pédiatrie	3	*	2	3	5	4	6	3	5	4	4
Dermatologie	1	*	1	1	2	1	1	1	1	1	1
Physiatrie	s.o.	s.o.	1	*	1	1	1	*	1	1	1
Anesthésie	6	4	8	7	7	7	9	7	7	8	7
Spécialités chirurgicales	17	16	24	24	24	21	20	19	17	22	21
Chirurgie générale	4	7	6	4	6	5	5	5	4	4	5
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Urologie	2	s.o.	2	2	2	2	1	1	1	2	2
Chirurgie orthopédique	3	*	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Chirurgie plastique	*	†	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	*	s.o.	*	*	1	0	*	*	0	1	0
Ophthalmologie	3	4	6	3	3	3	2	3	3	4	3
Oto-rhino-laryngologie	2	*	1	2	2	2	1	1	1	2	2
Obstétrique/gynécologie	3	4	5	5	5	5	4	4	3	4	4
Total des spécialités	42	28	50	49	67	63	61	45	52	61	61
Total des médecins	99	85	120	114	137	131	117	112	131	151	132

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Les estimations démographiques nettes sont utilisées pour calculer ces chiffres.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 7-3. Nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants et par type d'exercice, 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	64	76	67	64	72	79	62	77	78	81	76
Spécialités médicales	30	17	23	28	49	50	44	30	36	38	44
Médecine interne	14	9	7	11	19	19	14	12	11	13	16
Neurologie	1	*	1	2	2	2	1	2	1	2	2
Psychiatrie	4	2	5	4	11	14	10	4	10	10	11
Pédiatrie	4	3	2	3	6	6	8	3	6	4	6
Dermatologie	1	*	1	1	2	1	1	0	1	1	1
Physiatrie	s.o.	s.o.	1	0	1	1	1	0	0	1	1
Anesthésie	5	3	7	7	7	7	9	7	6	8	7
Spécialités chirurgicales	19	18	23	23	22	23	19	21	18	18	21
Chirurgie générale	5	8	5	5	5	5	5	5	4	3	5
Chir. thoracique/cardiovasculaire	0	s.o.	1	1	1	0	1	1	1	1	1
Urologie	1	*	2	2	2	2	1	1	1	1	2
Chirurgie orthopédique	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Chirurgie plastique	1	†	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	*	s.o.	*	0	1	0	*	1	1	1	1
Ophtalmologie	2	3	5	4	3	3	2	4	3	3	3
Oto-rhino-laryngologie	2	*	1	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	4	4	4	4	4	5	5	4	4	3	4
Total des spécialités	49	35	45	51	71	73	63	51	53	56	65
Total des médecins	113	111	113	114	143	152	125	128	131	137	141

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Les estimations démographiques nettes sont utilisées pour calculer ces chiffres.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Tableau 7-4. Nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants et par type d'exercice, 2003-2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Médecine familiale	66	77	68	63	72	76	61	75	74	81	74
Spécialités médicales	32	20	23	28	50	49	44	28	33	39	44
Médecine interne	15	10	7	12	20	18	14	12	11	13	16
Neurologie	1	*	1	2	2	2	1	2	1	2	2
Psychiatrie	5	3	5	3	11	14	10	4	10	10	11
Pédiatrie	4	5	2	3	6	6	7	3	5	4	5
Dermatologie	1	*	1	1	2	1	1	0	1	1	1
Physiatrie	s.o.	s.o.	1	0	1	1	1	0	0	1	1
Anesthésie	6	2	7	6	6	7	9	7	5	8	7
Spécialités chirurgicales	19	19	23	23	22	22	19	20	17	18	21
Chirurgie générale	5	9	5	5	5	5	5	5	4	3	5
Chir. thoracique/cardiovasculaire	*	s.o.	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Urologie	1	*	2	2	2	2	1	1	1	1	2
Chirurgie orthopédique	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Chirurgie plastique	*	†	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	*	s.o.	*	0	1	0	*	1	0	1	0
Ophtalmologie	2	3	5	4	3	3	2	4	3	3	3
Oto-rhino-laryngologie	3	*	1	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	4	5	4	4	4	5	4	4	4	3	4
Total des spécialités	51	40	46	51	71	71	62	49	50	57	64
Total des médecins	117	117	114	115	143	148	123	124	124	138	139

Source : BDNM, ICIS.

† Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province.

* Les données ont été supprimées. Veuillez vous référer aux Notes méthodologiques à la section Suppression de données pour plus de détails.

Remarques

Les estimations démographiques nettes sont utilisées pour calculer ces chiffres.

L'année de référence est 2000-2001.

Basé sur les paiements bruts.

Les autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

L'ICIS n'avait pas reçu les données des resoumissions du Québec pour les années 2002-2003 et 2003-2004 au moment de la publication. L'ICIS ne prévoit pas que les données des resoumissions auront une incidence sur le total des paiements versés aux médecins.

Annexe A

**Impact de l'exclusion des paiements de l'Ontario
pour les codes de tarif commençant par
les lettres J, X et Y avec un suffixe B**

Impact de l'exclusion des paiements de l'Ontario pour les codes de tarif commençant par les lettres J, X et Y avec un suffixe B

En 2001, 94 % des demandes de paiement des médecins de l'Ontario pour les codes de tarif commençant par les lettres J, X et Y, avec un suffixe B, ont été directement payées aux établissements de santé indépendants ou aux départements des hôpitaux. Malgré le fait que les demandes pour ces codes de tarif soient associées à des médecins (à l'aide du numéro d'identification unique du médecin), les paiements liés à ces demandes ne sont pas payés directement aux médecins.

À partir de 2001-2002, la méthodologie utilisée pour calculer les paiements moyens en Ontario a été mise à jour afin d'exclure les paiements liés aux codes de tarif commençant par les lettres J, X et Y, avec un suffixe B. Ces codes de tarif représentaient environ 112,5 millions (2,5 %) en 2002-2003 et 110,5 millions (2,6 %) en 2003-2004 de l'ensemble des paiements pour les services rémunérés à l'acte publiables de l'Ontario. Les tableaux A-1 et A-2 résument l'incidence de l'exclusion de ces paiements sur les paiements moyens pour les années 2002-2003 et 2003-2004.

Tableau A-1. Réduction en pourcentage dans les paiements moyens par médecin en raison de l'exclusion des paiements concernant les codes de tarif en Ontario J, X et Y (avec suffixe B), par spécialité, 2002-2003

	Ontario		Total	
	Médecins ayant reçu plus de 60 000 \$ en paiement	Paiement moyen par médecin ETP	Médecins ayant reçu plus de 60 000 \$ en paiement	Paiement moyen par médecin ETP
Médecine familiale	0,91 %	0,55 %	0,36 %	0,21 %
Spécialités médicales	5,31 %	3,28 %	2,49 %	1,57 %
Médecine interne	9,20 %	4,77 %	4,66 %	2,62 %
Neurologie	4,13 %	2,02 %	1,59 %	0,83 %
Psychiatrie	2,80 %	2,07 %	1,35 %	1,03 %
Pédiatrie	0,75 %	0,32 %	0,34 %	0,14 %
Dermatologie	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Physiatrie	0,53 %	0,09 %	0,28 %	0,06 %
Anesthésie	0,07 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %
Spécialités chirurgicales	2,36 %	0,95 %	0,98 %	0,39 %
Chirurgie générale	2,53 %	1,09 %	1,10 %	0,47 %
Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	5,33 %	2,35 %	1,32 %	0,63 %
Urologie	0,68 %	0,21 %	0,29 %	0,09 %
Chirurgie orthopédique	0,77 %	0,37 %	0,32 %	0,16 %
Chirurgie plastique	0,11 %	0,06 %	0,04 %	0,02 %
Neurochirurgie	2,27 %	0,43 %	0,99 %	0,23 %
Ophtalmologie	1,63 %	0,52 %	0,61 %	0,18 %
Oto-rhino-laryngologie	3,58 %	1,45 %	1,44 %	0,61 %
Obstétrique/gynécologie	3,97 %	1,48 %	1,86 %	0,72 %
Total des spécialités	4,15 %	2,33 %	1,85 %	1,05 %
Total des médecins	2,75 %	1,68 %	1,16 %	0,71 %

Source : BDNM, ICIS.

Tableau A-2. Réduction en pourcentage dans les paiements moyens par médecin en raison de l'exclusion des paiements concernant les codes de tarif en Ontario J, X et Y (avec suffixe B), par spécialité, 2003-2004

	Ontario		Total	
	Médecins ayant reçu plus de 60 000 \$ en paiement	Paiement moyen par médecin ETP	Médecins ayant reçu plus de 60 000 \$ en paiement	Paiement moyen par médecin ETP
Médecine familiale	0,65 %	0,37 %	0,25 %	0,14 %
Spécialités médicales	5,03 %	3,09 %	2,34 %	1,47 %
Médecine interne	9,09 %	4,56 %	4,39 %	2,40 %
Neurologie	3,09 %	1,76 %	1,26 %	0,77 %
Psychiatrie	2,91 %	2,12 %	1,49 %	1,08 %
Pédiatrie	0,04 %	0,15 %	0,11 %	0,07 %
Dermatologie	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Physiatrie	-0,49 %	-0,05 %	-0,23 %	-0,02 %
Anesthésie	0,07 %	0,03 %	0,03 %	0,01 %
Spécialités chirurgicales	2,27 %	0,95 %	0,95 %	0,39 %
Chirurgie générale	2,65 %	1,04 %	1,09 %	0,44 %
Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	4,80 %	2,03 %	1,76 %	0,79 %
Urologie	0,77 %	0,25 %	0,32 %	0,10 %
Chirurgie orthopédique	0,17 %	0,05 %	0,07 %	0,02 %
Chirurgie plastique	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Neurochirurgie	2,34 %	0,45 %	1,19 %	0,31 %
Ophtalmologie	1,68 %	0,55 %	0,62 %	0,17 %
Oto-rhino-laryngologie	3,32 %	1,37 %	1,30 %	0,54 %
Obstétrique/gynécologie	3,68 %	1,56 %	1,78 %	0,78 %
Total des spécialités	3,93 %	2,20 %	1,75 %	0,99 %
Total des médecins	2,54 %	1,55 %	1,07 %	0,65 %

Source : BDNM, ICIS.

Annexe B

Estimations démographiques nettes

Tableau B. Estimations démographiques nettes de Statistique Canada, de 2002-2003 à 2003-2004

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
2002-2003 (PR)	518,6	137,1	925,7	745,0	7 443,1	12 117,9	1 152,9	992,3	3 114,4	4 111,1	31 258,2
2003-2004 (PR)	519,1	137,8	927,1	744,7	7 489,0	12 253,0	1 159,8	992,4	3 153,4	4 145,8	31 522,2

Source : Les estimations démographiques nettes, Statistique Canada.

Remarques Les estimations démographiques nettes sont produites en excluant des estimations totales les membres de la Gendarmerie royale du Canada, le personnel des Forces armées canadiennes et le nombre de prisonniers dans les pénitenciers fédéraux et provinciaux.

PR = Estimations postcensitaires mises à jour.

Les estimations s'appuient sur les chiffres du recensement de 2001 ajustés en fonction du sous-dénombrement net du recensement.

Ces chiffres ont été indépendamment arrondis à la centaine près.

Annexe C

Agents d'autorisation de la BDNM

Agents d'autorisation de la BDNM

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Ed Hunt
Sous-ministre adjoint
Newfoundland and Labrador Department
of Health and Community Services
Confederation Building
C.P. 8700
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1B 4J6

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Johanne Irwin
Gestionnaire des services médicaux
Prince Edward Island Health and Social
Services
16, rue Garfield
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7N8

NOUVELLE-ÉCOSSE

Dieter Pagani
Directeur des technologies
de l'information
Nova Scotia Department of Health
Joseph Howe Building
1690, rue Hollis
C.P. 488
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2R8

NOUVEAU-BRUNSWICK

Eric Beaulieu
Directeur intérimaire
Ministère de la Santé et du Mieux-être du
Nouveau-Brunswick
C.P. 5100
Place Carleton, 4^e étage
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5G8

QUÉBEC

Joanne Gaumont
Chef
Régie de l'assurance maladie du Québec
1125, chemin St-Louis
Sillery (Québec)
G1S 1E7

ONTARIO

Suzanne McGurn
Directrice intérimaire
Ministère de la Santé et des Soins de
longue durée de l'Ontario
370, promenade Select
C.P. 168
Kingston (Ontario)
K7M 8T4

MANITOBA

Deborah Malazdrewicz
Gestionnaire
Gestion et développement des données
Santé Manitoba
300, rue Carlton, bureau 4029
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3M9

SASKATCHEWAN

Carmelle Mondor
Gestionnaire des programmes, Services
des données et des statistiques
Saskatchewan Health, Division des
services médicaux
3475, rue Albert
Regina (Saskatchewan)
S4S 6X6

ALBERTA

Louise Hewak
Agent d'autorisation/Directrice
Alberta Health and Wellness
10025, avenue Jasper NO
Telus Plaza North Tower, 11^e étage
C.P. 1360, Station Main
Edmonton (Alberta)
T5J 2N3

COLOMBIE-BRITANNIQUE

John Cheung
Directeur
British Columbia Ministry of Health
Services
1515, rue Blanshard, bureau 7-1
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3C8

YUKON

Sherri Wright
Directrice intérimaire
Ministère de la Santé et des Affaires
sociales du Yukon
C.P. 2703 (H-2)
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Warren St. Germaine
Directeur
Services des finances et de gestion
Department of Health and Social Services
Government of Northwest Territories
C.P. 1320
Center Square Tower, 7^e étage
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9

Annexe D

Catégories de spécialité de la BDNM

Catégories de spécialité de la BDNM

- 01 ***Médecine familiale***
 - 010 Résidence
 - 011 Médecine générale
 - 012 Médecine familiale
 - 013 Médecine communautaire/santé publique
 - 014 Médecine d'urgence

Spécialités médicales

- 02 ***Médecine interne***
 - 020 Médecine interne générale
 - 021 Cardiologie
 - 022 Gastro-entérologie
 - 023 Médecine respiratoire
 - 024 Endocrinologie
 - 025 Néphrologie
 - 026 Hématologie
 - 027 Rhumatologie
 - 028 Immunologie clinique et allergie
 - 030 Oncologie
 - 031 Gériatrie
 - 032 Médecine tropicale
 - 035 Génétique
- 04 ***Neurologie***
 - 040 Neurologie et EEG
 - 041 Neurologie
 - 042 EEG
- 05 ***Psychiatrie***
 - 050 Psychiatrie et neuropsychiatrie
 - 051 Psychiatrie
 - 052 Neuropsychiatrie
- 06 ***Pédiatrie***
 - 060 Pédiatrie
- 07 ***Dermatologie***
 - 065 Dermatologie
- 08 ***Physiatrie/réadaptation***
 - 070 Physiatrie et réadaptation
 - 071 Électromyographie
- 09 ***Anesthésie***
 - 075 Anesthésie

Spécialités chirurgicales

- 10 **Chirurgie générale**
 - 080 Chirurgie générale
- 11 **Chirurgie thoracique/cardiovasculaire**
 - 086 Chirurgie thoracique
 - 087 Chirurgie cardiovasculaire
 - 088 Chirurgie thoracique/cardiovasculaire
- 12 **Urologie**
 - 090 Urologie
- 13 **Chirurgie orthopédique**
 - 095 Chirurgie orthopédique
- 14 **Chirurgie plastique**
 - 100 Chirurgie plastique
- 15 **Neurochirurgie**
 - 110 Neurochirurgie
- 16 **Ophtalmologie**
 - 115 Ophtalmologie
 - 116 Ophtalmologie/oto-rhino-laryngologie
- 17 **Oto-rhino-laryngologie**
 - 120 Oto-rhino-laryngologie
- 18 **Obstétrique/gynécologie**
 - 126 Obstétrique
 - 127 Gynécologie
 - 128 Obstétrique/gynécologie

Remarque : Bien que la génétique ne soit plus une sous-spécialité de la médecine interne, elle est répertoriée dans cette catégorie, car le nombre d'enregistrements de médecins appartenant à cette spécialité est relativement faible.

Annexe E

**Couverture pour les services de radiologie et de
laboratoire rémunérés à l'acte dans la BDNM**

Couverture pour les services de radiologie et de laboratoire rémunérés à l'acte dans la BDNM

Les données sur les services de radiologie et de laboratoire soumises à l'ICIS aux fins d'utilisation dans la BDNM ne sont ni uniformes ni complètes. Pour cette raison, elles ne sont pas utilisées automatiquement dans les publications de la BDNM. Les remarques suivantes ont été fournies par les régimes provinciaux d'assurance-maladie concernant les données sur les services de radiologie et de laboratoire qui sont comprises dans les fichiers fournis à la BDNM.

Terre-Neuve-et-Labrador

- Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.
- Les médecins peuvent être rémunérés à l'acte pour l'interprétation de certains services diagnostiques tels que les EEG, les ECG, etc. Ces services seraient indiqués dans les fichiers soumis à la BDNM.

Île-du-Prince-Édouard

- Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.
- Les honoraires des radiologistes pour les services d'interprétation sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Nouvelle-Écosse

- Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.
- La plupart des services de radiologie facturés ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM. Pour la Nouvelle-Écosse, la plupart des services de radiologie facturés ne sont pas inclus dans les revenus provenant des services rémunérés à l'acte.

Nouveau-Brunswick

- Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.
- Tous les services de radiologie sont exclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Québec

- Aucun service de laboratoire n'est inclus.
- Les services de radiologie dispensés par les médecins en cabinet privé sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Ontario

- Environ 50 % de tous les services de laboratoire sont financés par l'Assurance-santé de l'Ontario et sont par conséquent inclus dans les fichiers soumis à la BDNM. Les autres 50 % sont financés par la Santé publique (1 %) et les budgets globaux des hôpitaux (49 %).
- L'information sur les services de radiologie n'était pas disponible.

Manitoba

- Les services de laboratoire présentés dans les fichiers soumis à la BDNM sont ceux fournis par les laboratoires privés rémunérés à l'acte. Les services de laboratoire dispensés dans les établissements en milieu urbain et rural ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.
- Les services de radiologie soumis englobent tous les services privés de radiologie et tous les services de radiologie dispensés dans les établissements en milieu urbain. Les services de radiologie dispensés dans les établissements en milieu rural, qui représentent environ 11 % de la valeur monétaire des services de radiologie, ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Saskatchewan

- Depuis 1993-1994, les seuls services de laboratoire inclus dans les fichiers soumis à la BDNM sont les services de laboratoire communs en cabinet dispensés par les médecins autres que les pathologistes. La responsabilité des services de laboratoire privés dispensés par les spécialistes en pathologie a été transférée aux conseils de santé de district en octobre 1993 et ces services ne sont plus financés sur la base du régime des services rémunérés à l'acte.
- Les services de radiologie en établissement qui sont financés par les conseils de santé de district sont exclus des fichiers soumis à la BDNM, de même que les services de radiologie dispensés dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein.

Alberta

- Jusqu'au 1er juillet 1995, seuls les services de laboratoire dispensés hors des hôpitaux étaient inclus.
- Seuls les services de radiologie hors-établissement sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Colombie-Britannique

- Les services de laboratoire et de radiologie rémunérés à l'acte qui sont dispensés aux patients en consultation externe sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM, mais les services aux patients hospitalisés ne le sont pas.

